

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2022




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Direction régionale
des affaires culturelles

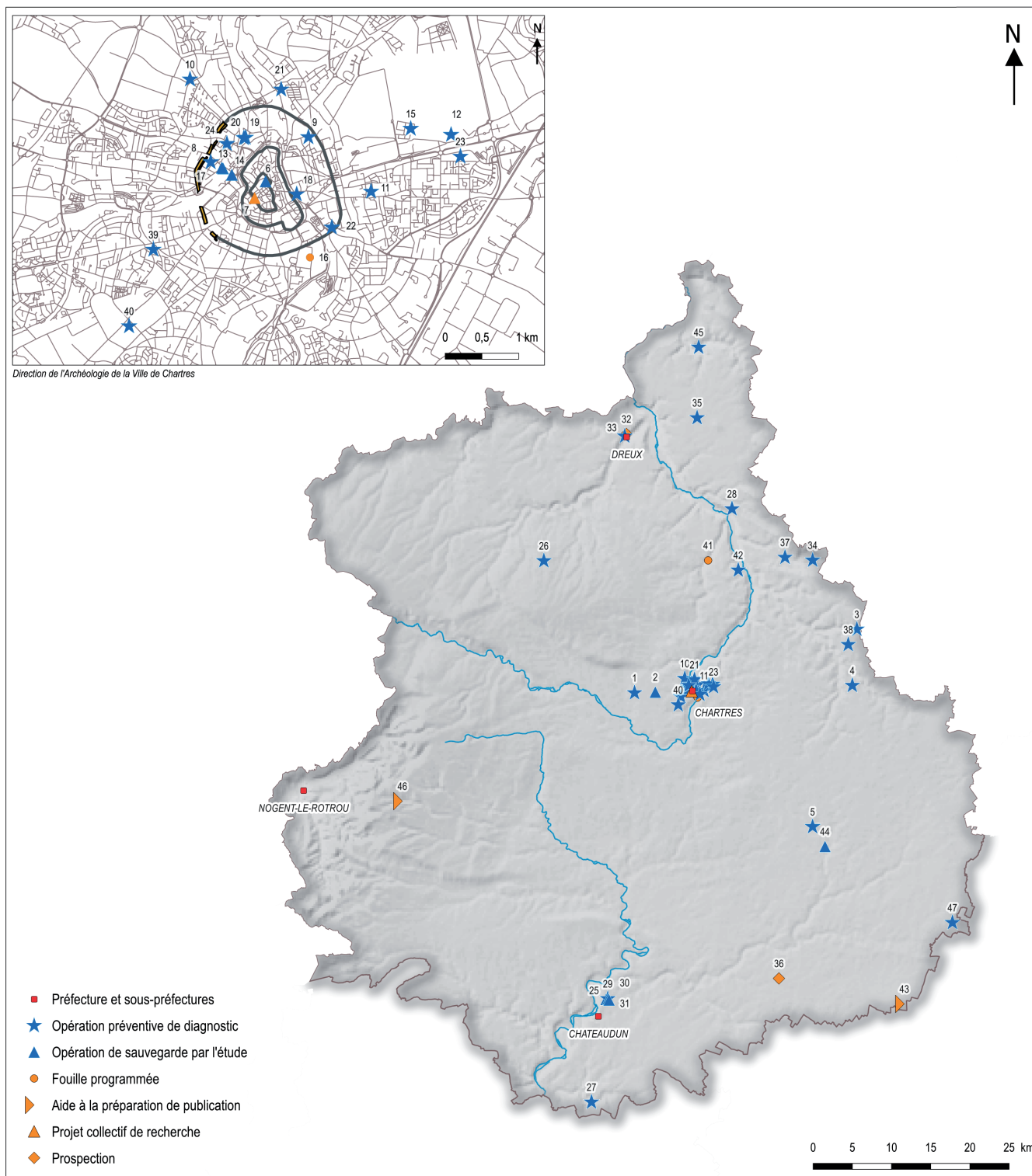
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Forêts domaniales de Dreux, Châteauneuf-en-Thymerais et Senonches	Basset Célia (COL)	PRD	FER GAL MA MOD	0612778	
28	Exploitation des ressources animales et végétales en territoire carnute	Rivière Julie (COL)	APP	FER GAL	0613029	
28	Sud de l'Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD	FER GAL MA MOD	0613056	
28	Nord de l'Eure-et-Loir	Douard Michel (COL)	PRD	FER GAL	0613057	
28	Paléosidéurgie sur l'espace nord-carnute	Gibut Pascal (COL)	PCR	FER GAL MA	0613085	
28	Les territoires de l'Eure	Renault Ingrid (COL)	PCR	MA MOD CON	0613089	
28006	Amilly, rue de Cintray	Lecomte Bruno (COL)	OPD	GAL MA	0613063	1
28006	Amilly, ZAC Pôle Ouest Pécante	Lecomte Bruno (COL)	OSE	NEO FER GAL	0613153	2
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, château d'Esclimont	Louis Apolline (COL)	OPD	MA MOD	0612843	3
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, le Chemin des Pèlerins	Gourio Léa (COL)	OPD	MES NEO FER	0612981	4
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 6	Chaudriller Séverine (Inrap)	OPD	NEO GAL	0613147	5
28085	Chartres, cathédrale Notre Dame, chapelle Saint-Piat	Lecroere Thomas (COL)	OSE	GAL MA MOD	0612531	6
28085	Les Peintures murales de Chartres - Autricum	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612810	7
28085	Chartres, 59 rue du Faubourg Saint-Jean	Astruc Juliette (COL)	OPD	MA MOD CON	0612908	8 ON
28085	Chartres, rue Hubert Latham, ruelle du Grand Sentier	Lecomte Bruno (COL)	OPD	GAL CON	0612965	9
28085	Chartres, rue de Fresnay	Astruc Juliette (COL)	OPD	MOD	0612966	10
28085	Chartres, 67 rue Saint Chéron	Perrichon Pierre (COL)	OPD	MOD CON	0612972	11 ON
28085	Chartres, Plateau Nord-Est tranche 3 phase 3	Dupont Frédéric (COL)	OPD	FER MA	0612992	12
28085	Chartres, Pôle Gare phases 1 et 5	Wavelet David (COL)	OSE	GAL MA MOD CON	0612999	13
28085	Chartres, Pôle Gare phase 2	Gibut Pascal (COL)	OSE	GAL MA MOD	0613001	14
28085	Chartres, Plateau Nord-Est tranche 3 phase 4	Dupont Frédéric (COL)	OPD	MA CON	0613014	15
28085	Chartres, complexe antique de Saint-Martin-en-Val	Bazin Bruno (COL)	FP	GAL	0613035	16
28085	Chartres, Pôle Gare (DA 154) *	Wavelet David (COL)	OSE	GAL MA MOD CON	0613040	17
28085	Chartres, 42 boulevard Clémenceau	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL MA MOD	0613105	18
28085	Chartres, 17 rue du Docteur Baudin	Fisette Séverine (COL)	OPD	CON	0613109	19 ON

Tableau général des opérations autorisées

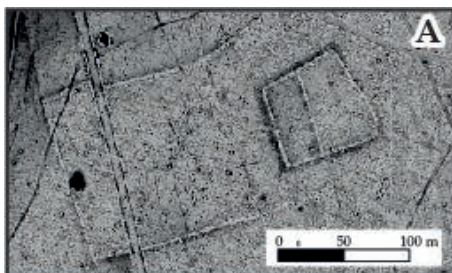
N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28085	Chartres, 15-21 rue de la Croix Jumelin et 7-9 rue du docteur Baudin	Fissette Séverine (COL)	OPD	GAL MOD	0613111	20
28085	Chartres, 68 rue des Petites Filles Dieu	Astruc Juliette (COL)	OPD	CON	0613135	21
28085	Chartres, 49 rue du Faubourg La Grappe	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL	0613137	22
28085	Chartres, 7 avenue de Sully	Dupont Frédéric (COL)	OPD	NEO	0613164	23
28085	Chartres, rue de Rechèvres, Cité de Rechèvres	Astruc Juliette (COL)	OPD	GAL MA CON	0613169	24
28088	Châteaudun, la Brouaze	Tellier Alice (Inrap)	OSE	FER MA	0612977	25
28089	Châteauneuf-en-Thimerais, déviation tranche 2	Basset Célia (COL)	OPD	FER GAL MA MOD	0613055	26
28103	Cloyes-les-Trois-Rivières, D364, rue des Chasseurs	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0613188	27
28113	Coulombs, déviation de la RD983 tranche 3	Moussion Agathe (COL)	OPD	FER GAL MA MOD	0612989	28
28132	Donnemain-Saint-Mamès, La Bruyère-Ouest	Lemaitre Vladimir (COL)	OPD	FER GAL	0613078	29
28132	Donnemain-Saint-Mamès, La Bruyère-Ouest	Wassong Rémy (PRIV)	OSE	FER	0613172	30
28132	Donnemain-Saint-Mamès, La Bruyère-Ouest	Ben Kaddour Cyrille (PRIV)	OSE	GAL	0613173	31
28134	Dreux, château de Dannemarche	Bujak Philippe (BEN)	PRT	MA MOD CON	0613033	32
28134	Dreux, 21 square d'Aumale	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0613154	33
28135	Droue-sur-Drouette, Parc d'Activités Saint-Denis	Gourio Léa (COL)	OPD	PAL FER GAL	0613129	34
28178	Germainville, ZAC des Merisiers tranche 2	Broutin Pierre (Inrap)	OPD	FER	0613141	35
28190	Guillonville, site du bombardier B17	Fletcher Tim (AUT)	PT	CON	0613161	36
28191	Hanches, ZAC Coeur de Ville tranche 2	Fournier Laurent (Inrap)	OPD	GAL	0613091	37
28208	Levainville, la Mare Guerin	Lemaitre Vladimir (COL)	OPD	NEO BRO FER	0613170	38
28218	Lucé, 3 rue Charles Brune	Viret Jérémie (COL)	OPD	NEO GAL MA	0612971	39
28220	Luisant, 20 boulevard JF Kennedy	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD	CON	0613028	40
28275	Néron, site de crash d'un bombardier B17	Fracchia Andrew (AUT)	FP	CON	0612795	41
28298	Pierres, le Petit Murger	Bailleux Annette (Inrap)	OPD	MOD CON	0613124	42
28303	Poupry, la Fromagée, les Hernies	David Antoine (PRIV)	OPP	FER GAL	0613095	43
28304	Prasville, la Fosse Blanche tranche 2	Hamon Tony (Inrap)	OSE	NEO BRO FER MA	0613024	44
28321	Rouvres, église de Saint-Martin	Pariset Maryse (Inrap)	OPD	MA MOD	0612983	45
28387	Thiron-Gardais, abbaye	Liegard Sophie (COL)	OPP	MA MOD	0613030	46
28391	Toury, le Rogeret	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD	FER MOD CON	0612941	47

Carte des opérations autorisées

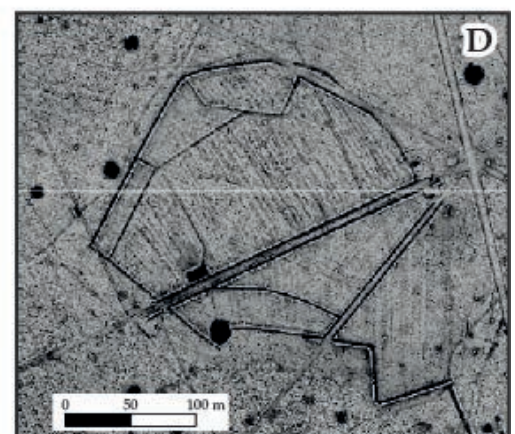
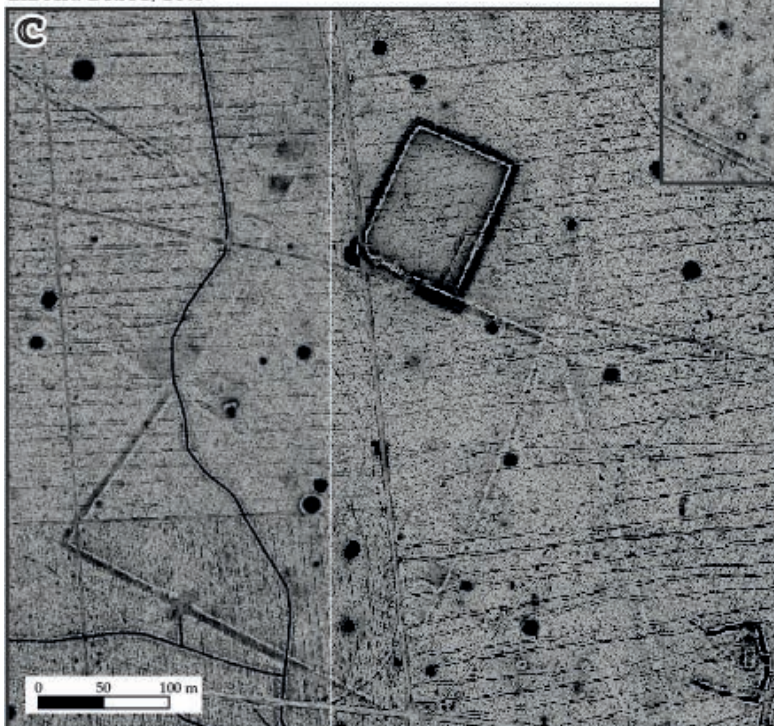
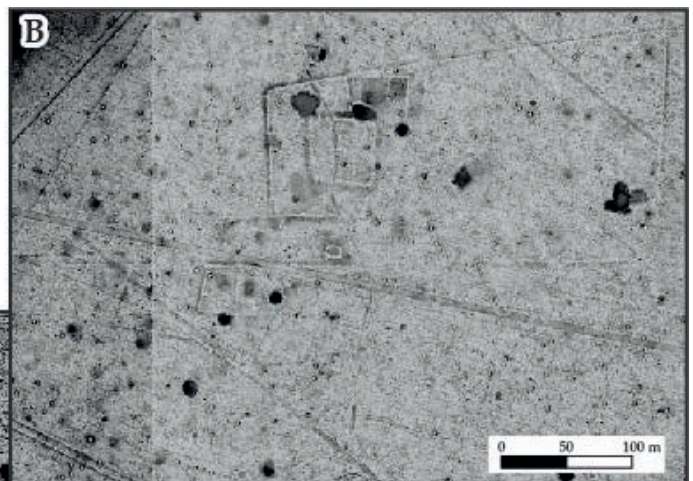


Depuis 2020, le service Archéologie préventive du Département d'Eure-et-Loir a initié une recherche diachronique sur les vestiges archéologiques actuellement conservés dans les massifs forestiers du département. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'inventaire et d'approfondissement des connaissances sur les indices d'occupations

humaines conservés dans ces contextes privilégiés. Ces données sont ainsi complémentaires des informations recueillies lors des interventions d'archéologie préventives menées sur le territoire. Dans un premier temps, la recherche s'est focalisée sur les forêts domaniales et en particulier sur les massifs de Dreux et de Château-



LiDAR: DRAC/ONF



Exemples de sites archéologiques inventoriés lors de la prospection pédestre organisée dans la forêt domaniale de Dreux (A : enclos, B : possible établissement gallo-romain, C : enclos, D : zone d'essartage médiévale à moderne). (données LiDAR : DRAC/ONF, traitement : Sky View Factor, CD28)

neuf-en-Thymerais, situés au nord et au nord-ouest de l'Eure-et-Loir.

La forêt domaniale de Dreux a fait l'objet de recherches bibliographiques et cartographiques approfondies grâce à l'accueil de M. Mignot, volontaire de service civique en 2020/2021, au sein du service et aux collaborations fructueuses avec les Archives départementales. La première synthèse sur l'histoire de la forêt et de son environnement archéologique souligne l'important potentiel de ce massif forestier. En juin 2022, la mise à disposition de données LiDAR par le service régional de l'Archéologie confirme cette densité de vestiges. La vectorisation des anomalies topographiques de la partie nord de la forêt et la vérification de 32 fenêtres lors des prospections pédestres en décembre 2022 renouvellent la connaissance de ces occupations archéologiques et permettent de préciser la densité, la conservation et parfois les phases de fréquentation de ces sites. Au total, 31 enclos (16 fenêtres) ont été reconnus, associés ou non à du parcellaire (10 fenêtres) et à des chemins anciens (9 fenêtres). Neuf indices de bâtiments sont repérés dans ces enclos (4 fenêtres). Des vestiges renvoyant à des activités en lien avec la forêt (charbonnière, hutte de charbonnier ? essartage) sont identifiés dans 9 fenêtres, et 10 autres renvoient à des structures de drainage. Enfin, 9 fenêtres concernent des zones d'extraction de matériaux. Le mobilier recueilli dans des chablis d'arbres suggère au minimum deux fréquentations au cours du Néolithique, une à l'âge du Bronze, deux pour l'âge du Fer, cinq à la période gallo-romaine et au moins quatre durant la période moderne à contemporaine. La poursuite de l'identification, de la caractérisation et de la catégorisation des anomalies doit être réalisée

sur l'ensemble de la forêt afin de permettre un premier inventaire des vestiges présents et d'envisager, dans un second temps, une prospection davantage thématique.

La forêt domaniale de Châteauneuf-en-Thymerais a été concernée par un diagnostic archéologique réalisé en amont de la déviation des RD939-928 au cours du printemps et de l'automne 2022 par le service Archéologie préventive du Département. Cette intervention, doublée d'une couverture LiDAR de l'emprise, a permis de réaliser une synthèse de l'historique de la forêt et de son environnement archéologique qui souligne également un fort potentiel, notamment en lien avec des activités paléométallurgiques. Les vérifications de terrain menées conjointement avec S. Chéhère, agent ONF responsable du massif, ont confirmé l'existence de plusieurs enclos, de ferriers et d'un possible talus a priori isolé.

Si le massif domanial de Senonches a, pour le moment, bénéficié de moins d'attention au sein du projet Forêt, les premières recherches historiques et archéologiques soulignent un potentiel non négligeable concernant les premières productions à l'échelle industrielle de verre, de fonte et de chaux à partir de la fin du Moyen Âge. L'environnement archéologique est en effet dense pour les périodes modernes et contemporaines. En revanche, les premières analyses des images LiDAR montrent peu d'anomalies topographiques en lien avec des occupations anciennes. Ces constats devront être confirmés par des vérifications de terrain ciblées.

Célia Basset

Âge du Fer

Moyen Âge

Sud de l'Eure-et-Loir

Gallo-romain

Époque moderne

Les conditions climatiques pour 2022 semblaient très favorables à la prospection aérienne. En fait la sécheresse et la chaleur de cette année ont eu pour conséquence d'atténuer considérablement les contrastes qui auraient dû mettre en évidence les différents sites. 143 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice.

87 sites (61 %) présentent des enclos ou des enceintes délimités par des fossés de plans très variés. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcelles anciens, voire antiques. Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques, voire médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut se prononcer.

Les enclos ont été systématiquement comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais

le constat est très souvent négatif.

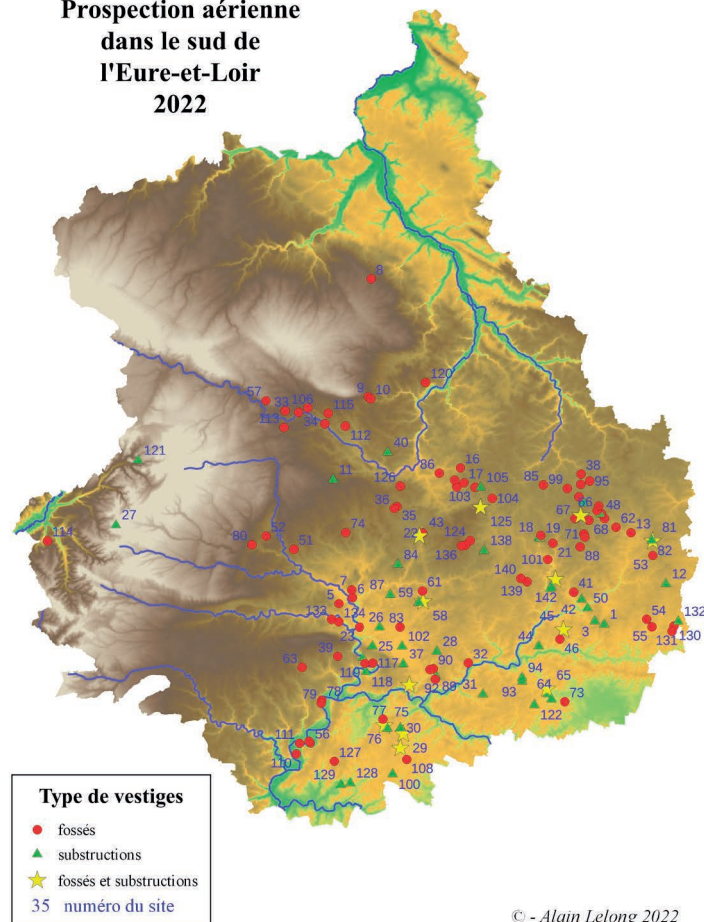
43 sites (30 %) présentent des constructions sur fondations de pierres : il s'agit de traces peu visibles de bâtiments malheureusement souvent incomplets.

13 sites (9 %) présentent à la fois des fossés et des substructions.

Les sites, une fois localisés, ont été comparés aux clichés du 2 juin 2020 du Géoportail. Pour chaque coïncidence, une copie du cliché du Géoportail a été effectuée, et jointe au lot des images qui accompagne le rapport.

Alain Lelong

Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir 2022



© - Alain Lelong 2022

Répartition géographique des sites repérés en 2022. (A. Lelong)

Âge du Fer

Nord de l'Eure-et-Loir

Gallo-romain

Les résultats de cette quatrième année de prospection aérienne sur le nord de l'Eure-et-Loir peuvent être qualifiés de « moyens ». Six vols ont été organisés à partir du terrain de Dreux-Vernouillet à bord d'avions Robin DR 400 de l'aéroclub, pilotés par deux de ses membres. Cinq vols ont été effectués entre le 27 mai et le 27 juin.

Une répartition des anomalies, jamais enregistrée auparavant, trouve peut-être son origine dans une distribution irrégulière des pluies du printemps : plusieurs fois, lors de différents vols, il a été remarqué l'absence quasi-totale de traces avérées sur de grands espaces alors que des concentrations relatives ont été constatées, notamment sur le territoire de Montreuil, aux environs de Nonancourt (Eure), autour de Maillebois et de la forêt de Châteauneuf-en-Thymerais.

Le 22 septembre, un dernier vol « expérimental » a été tenté pour évaluer le potentiel archéologique des regains après les premières pluies de la fin d'été, mais surtout dans le but de détecter de possibles traces de travail du fer sur sols nus afin d'alimenter en données le PCR « Paléosidéurgie sur l'espace nord-carnute ».

Dans leur majorité, les structures vues en 2022 sont fossoyées et pour certaines peu contrastées. Elles s'échelonnent du « simple fossé » au site structuré complexe.

Beaucoup de ces éléments étaient connus de R. Dodin ou avaient été repérés par M. Guilmain sur les vues verticales publiées par le site Google Earth© pour l'année 2010 mais jamais déclarés.

C'est notamment le cas pour les fondations d'une ferme seigneuriale (?) et d'un enclos quadrangulaire inclus dans un enclos « en biscotte » à Maillebois, mais aussi d'un enclos fossoyé quadrangulaire au Boullay-Thierry et d'un autre à Tremblay-les-Villages.

La comparaison des sources a permis aussi d'identifier et/ou de compléter des sites très partiellement aperçus en vol : à Clévilliers, un système de fossés linéaires de tracés variés permet de relier des éléments épars photographiés par R. Dodin ; de même, à Saint-Lupercé, deux fossés courbes font le pendant de deux autres, photographiés en 1997, pour dessiner un enclos ogival.

Parmi les traces sans antériorité connue, figurent plusieurs éléments de parcellaires qui ont été détectés sur les communes de Boncourt, dans trois lieux-dits du Boullay-les-Deux-Églises, à Marville-Moutiers-Brûlé et à Saint-Lucien. Quant au fossé sinueux photographié à Rohaire, il pourrait être en rapport avec le lieu-dit cadastral « la Pêcherie ».

Le projet d'étude de provenance du fer, transformé et utilisé sur l'espace nord-carnute depuis l'âge du Fer jusqu'au haut Moyen Âge a débuté en juin 2022.

Compte-tenu de l'espace couvert (interrégional, car il comprend aussi partiellement les Yvelines et l'Essonne) et des problématiques exposées (recherches archéologiques, recherches archivistiques, études géologiques et pédologiques, connaissances du boisement ancien, analyses archéométriques) seule une équipe pluri-institutionnelle et pluridisciplinaire pouvait s'attacher à cette étude.

Le projet, porté par Chartres métropole (pilote Pascal Gibut), a très vite fédéré les soutiens de l'Inrap (Philippe Lorquet), de la Direction de l'archéologie du Conseil départemental d'Eure-et-Loir (Jean-Michel Joudou et Hervé Sellès), du laboratoire HeRMA-UR15071 de l'Université de Poitiers (Nadine Dieudonné-Glad, responsable au laboratoire de paléométallurgie et Guillaume Saint-Didier, archéométallurgiste, chercheur associé), de l'association CAEL (Isabelle de Lamberterie, présidente) et des chercheurs associés (Alain Lelong, prospecteur aérien au sud de Chartres, Michel Douard, prospecteur aérien au nord de Chartres et président de la SHADT) ainsi que de Loïc Gaudin (Anthracologue, membre associé à l'Unité CRéAAH du CNRS et rattaché au laboratoire de l'université de Rennes I).

Cette année probatoire a principalement servi à mettre en place les outils pour inventorier des sites archéologiques ayant fourni des données sur la métallurgie du fer et pour rechercher les potentiels gîtes d'origine du fer sur le même secteur.

Pour l'inventaire, un simple tableur Excel en quatre volets avec la même entrée par n° de site pour chaque volet permet d'éditer le corpus des sites reconnus dans un rayon de 60 à 80 km autour de Chartres. Le premier volet, « sites », regroupe les informations administratives par site. Le deuxième volet, « environnemental », reprend chaque site pour l'associer aux données botaniques, géologiques (minerai) et anthracologiques déjà collectées. Le troisième volet, « structurel » regroupe par site toutes les entités archéologiques attestées en lien avec une activité de paléosidéurgie et le quatrième volet, « mobilier » recense, par site, tous les objets et déchets reflétant une activité d'exploitation ou de transformation du fer.

Un cinquième volet est en cours d'élaboration pour le dépouillement des données d'analyses de laboratoire, toujours par site.

De ce corpus, la table « sites » est transcrite en fichier de points sur un Système d'Information Géographique (SIG) référencé en Lambert 93 et mis en œuvre avec QGIS qui permet de visualiser l'état de la recherche et son degré d'étude à ce jour.

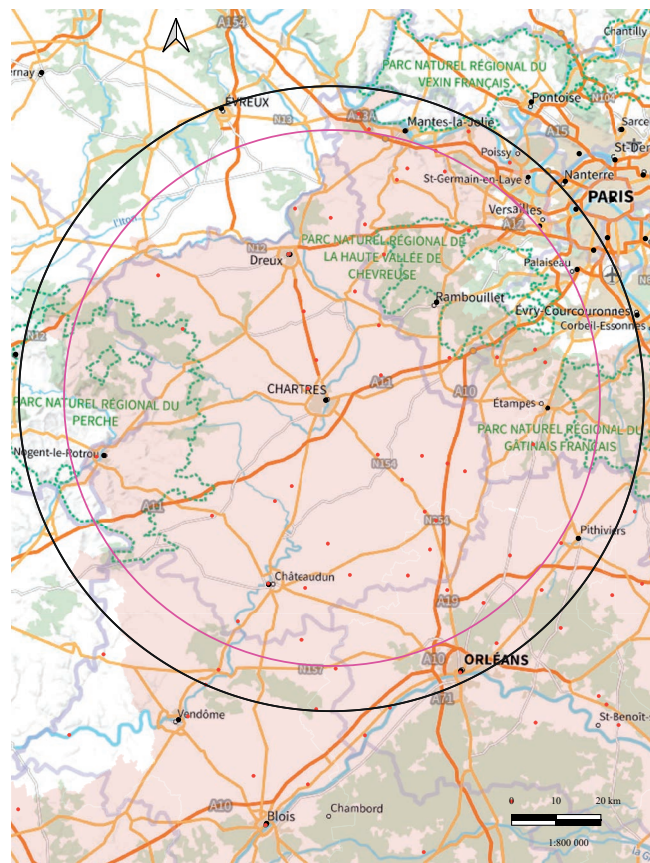
Ces deux outils principaux sont complétés par un glossaire de termes choisis par le groupe pour utiliser un même niveau descriptif des données pour sa grille de lecture commune.

Ces outils sont stockés sur un espace Google drive dédié où les membres du PCR peuvent accéder grâce à un lien fourni par le pilote de projet qui gère les droits des trois dossiers « Commun », « Administratif » et « SIG ».

Dans un deuxième temps les échanges et rencontres entre les différents partenaires du groupe ont permis d'identifier quatre axes de prospection préférentiels pour les futures recherches de gîtes miniers.

Il en ressort que la limonite est le minerai le plus probable dans l'espace d'étude et le secteur d'Ablis a rapporté le plus de suffrages pour une première prospection d'anciennes exploitations. Parmi les devis de prospection LiDAR, celui d'Isabelle Le Tellier, portant sur plus de 125 ha en grande partie boisés, a été choisi dans l'attente d'un soutien financier de l'État pour la campagne de mars-avril 2024.

Grâce au recensement des sites de métallurgie sur Chartres qui a pu être précisé en partie quantitativement, une première série d'analyses de déchets de forges



Zonage du projet sur l'espace nord-carnute avec positionnement des agglomérations secondaires (points rouges) selon le dernier recensement du SRA Centre-Val de Loire. (P. Gibut, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

d'opérations archéologiques anciennes importantes est en cours de programmation avec le laboratoire HeRMA de l'Université de Poitiers pour la rentrée universitaire 2023-2024.

Le récolement des sites devra être poursuivi surtout dans les secteurs où le sous-sol semble propice à livrer de la limonite.

Les résultats de la campagne de prospection aérienne menée le 22 septembre par Michel Douard dans un secteur connu pour son activité minière plus récente (massif forestier de Senonches...) a permis de détecter une douzaine d'éventuels sites de charbonnage et de sidérurgie que les prospections au sol devront confirmer.

Parallèlement à ces travaux et cette programmation, ce PCR a profité de sa diffusion sur différents supports et vecteurs d'informations (annonce lors de la journée du CAEL le 15 octobre 2022, article dans le *Votre Agglo* de décembre 2022, mise en ligne sur le site internet « archeologie.chartres.fr ») pour être porté à la connais-

sance du plus grand nombre avant les communications programmées pour les résultats à venir.

De plus, les différents échanges ont aussi démontré la nécessité d'étoffer l'équipe pour aborder en particulier les restes végétaux liés à la métallurgie du fer, tant par la phytologie pour reconnaître les espaces au sous-sol enrichi en fer que par l'étude des cendres de végétaux propices à améliorer le processus de transformation de la matière première dans la chaîne opératoire. Marie Derreumaux du CRAVO a répondu favorablement à cet appel en rejoignant le groupe pour les années à venir.

Enfin, le nombre d'analyses et le coût de la recherche d'éléments traces permettant de constituer la signature chimique des minerais exploités et utilisés dans l'espace nord-carnute ont amené à rechercher d'éventuels partenaires dans les laboratoires privés spécialisés dans l'étude des métaux.

Pascal Gibut

Moyen Âge

Époque contemporaine

Les territoires de l'Eure

Époque moderne

Dans le cadre du PCR « Les territoires de l'Eure : un écosystème patrimonial » une prospection inventaire et un travail commun avec la direction Rivière et Plan Vert de Chartres métropole sous forme d'une surveillance de travaux a conduit à l'exploration de secteurs situés sur trois communes : Chartres, Luisant, Maintenon.

Les prospections à Chartres avaient pour premier objectif de localiser, photographier, enregistrer et identifier les structures situées le long de la rivière de l'Eure. Notamment les travaux de réaménagement d'un lavoir ont permis de réaliser des observations et une étude du bâti. Des travaux de la direction Rivière et Plan Vert (et la mise en basse eau au niveau de la Courtille) nous ont permis à l'automne 2022 de faire des repérages pour l'année 2023.

Les observations à Luisant étaient une collaboration avec la direction Rivière et Plan Vert qui réalisait des travaux de réaménagement d'un îlot boisé sur la rivière de l'Eure non loin du Moulin de Viron. Ces observations ont permis notamment de découvrir des aménagements de berge et d'identifier la création et l'aménagement de ce même îlot de terre.

Sur la commune de Maintenon, c'est la restauration d'un ancien lavoir qui a conduit à l'abaissement de la rivière du Guéreau. Ce contrôle de la rivière a permis de réaliser quelques observations sur une parcelle fermée habituellement entre la rivière du Guéreau et le canal de l'Eure mais aussi de planifier de futures observations.

Quels que soient les secteurs observés, on remarque que les espaces sont fortement anthropisés même pour Luisant. Ainsi pour l'année 2022, à Chartres, une cin-



Luisant (Eure-et-Loir) : aménagements de berge. (Ingrid Renault, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

quantaine d'occurrences ont été enregistrées, à Luisant un aménagement de berge apparemment de la période moderne a pu être identifié. À Maintenon, ce sont les travaux d'aménagement du canal de l'Eure qui ont pu être observés.

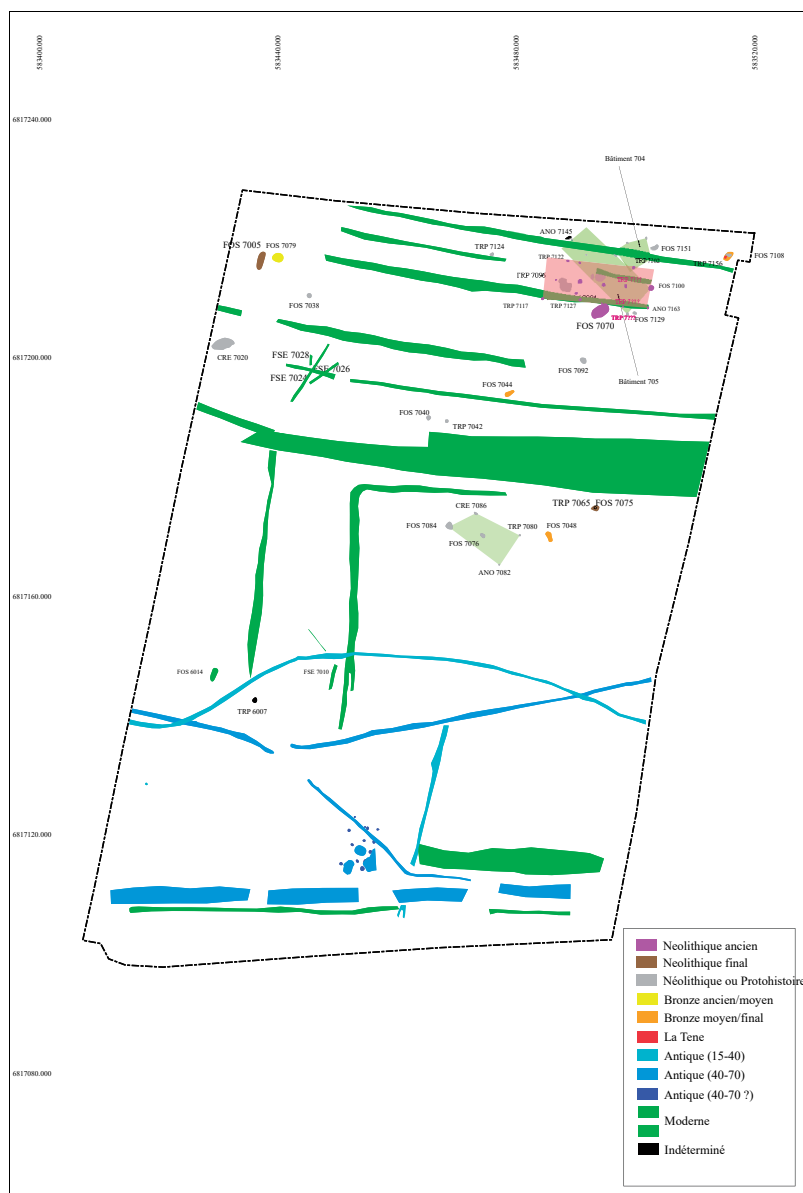
Ingrid Renaud

Le diagnostic réalisé rue de Cintray à Amilly a permis de mettre en évidence un parcellaire fossoyé dont l'origine peut remonter à l'époque gallo-romaine. Mentionné jusqu'au XIX^e s., ce système de fossé a pu perdurer plusieurs siècles. La fouille du site de Pécante à Amilly (Lecomte et Jouet 2021) avait aussi révélé des fossés antiques dont le tracé, ou tout du moins l'orientation, avait été conservée jusqu'à l'époque moderne. Deux fosses d'extraction ont été identifiées. La structure 1020, non

datée, est antérieure au fossé 1018. Cette relation stratigraphique indique une exploitation des matériaux (limon ici) avant la mise en place d'une partie du réseau fossoyé. La présence de mobilier gallo-romain et médiéval peut indiquer la proximité d'un établissement dont la localisation n'est pas connue en l'absence d'opération archéologique proche.

Bruno Lecomte

La fouille d'Amilly Pécante a permis d'identifier plusieurs occupations. Le Néolithique ancien est marqué par la présence d'une fosse associée à un bâtiment dont le plan reste hypothétique. Si les formes d'habitat de cette période associent un bâtiment à plusieurs fosses latérales, il n'est pas exclu que la structure 7070 soit éloignée d'une construction. Le Néolithique final est marqué par la présence d'une fosse profonde dont les comparaisons morphologiques tendent à l'interpréter comme une fosse de piégeage. Un poteau isolé, situé à 70 m au sud-est, peut suggérer la présence d'un habitat non identifié lors de la fouille. L'âge du Bronze est caractérisé par la présence de plusieurs fosses. La première (7079) est datée par ¹⁴C du Bronze ancien ou Bronze moyen. Ayant livré une grande quantité de silex taillés, on peut supposer la présence proche d'un habitat ou tout du moins d'une aire d'activité. Les deux autres fosses (7044 et 7048) sont plus récentes d'après les datations C14 (Bronze moyen/final). Leur morphologie tend à les interpréter comme des structures artisanales et plus particulièrement à des métiers à tisser. Ces structures n'ont pas livré de mobilier susceptibles d'étayer cette hypothèse (pesons, fusaïoles). L'organisation du site durant cette période est difficile à percevoir en l'absence de bâtiments attribués avec certitude à cette ou ces phases d'occupation. L'occupation semble en tout cas se développer au nord et au nord-est de l'emprise de fouille. Le second âge du Fer est caractérisé par la présence d'un unique trou de poteau. Cette structure semble éloignée des enclos identifiés sur ce plateau de l'agglomération chartraine. Les structures datées du Haut-Empire sont situées dans la partie sud de l'emprise de fouille. Deux ou trois enclos se succèdent. Ils correspondent probablement aux marges nord d'établissement situés sur les parcelles



voisines. Diagnostiquées, elles ont livré des vestiges du Haut-Empire. Rien ne permet d'affirmer la contemporanéité du fossé 602 avec l'enclos 604. Ce grand fossé (602) peut appartenir à un vaste enclos qui semble se développer au sud. La présence des trois fosses dépotoir associées à l'enclos 604 suggèrent la proximité d'un habitat probablement situé au sud. Un bâtiment rectangulaire sur poteau, postérieur à ces fosses n'est pas daté. Les vestiges non datés sont situés dans la partie nord de l'emprise de fouille, et en dehors des enclos antique. La

présence de torchis dans certaines fosses laisse supposer qu'elles datent du Néolithique (final ?) ou de la Protohistoire. Les constructions 703, 704 et 705, de par leur morphologie, peuvent s'inscrire dans la phase de l'âge du Bronze.

Bruno Lecomte

Mésolithique

Âge du Fer

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Le Chemin-des-Pèlerins

Néolithique

L'opération de diagnostic à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien le Chemin-des-Pèlerins, menée sur une surface de 15,27 ha a permis d'identifier les vestiges de sept phases chronologiques. Au cœur d'un secteur archéologiquement dense, l'emprise diagnostiquée se trouve en contexte de plateau limoneux, à 1,5 km en aval de la confluence de la Voise et de l'Aunay. Bien que marquée d'un très faible dénivelé, l'emprise est traversée par deux talwegs peu profonds, dont le comblement par des colluvions anthropiques quaternaires a nettement impacté la taphonomie et la reconnaissance des vestiges anciens.

L'étape la plus ancienne correspond à quelques pièces lithiques patinées attribuées au Paléolithique et notamment à sa phase moyenne. Ces artefacts proviennent d'un niveau de cailloutis géliflué observé entre 0,90 et 1,20 m de profondeur et traduisent d'une fréquentation humaine ancienne du secteur.

Une première occupation conséquente de l'emprise intervient au Néolithique moyen et concerne deux secteurs distincts dont la contemporanéité n'est cependant pas certaine. Au sud de l'emprise, une « nappe de vestiges » a été identifiée et circonscrite sur une surface estimée à 500 m². Ce niveau de mobilier homogène et planimétrique relève essentiellement d'une industrie lithique. Il est interprété comme une aire d'activité spécialisée en partie dévolue à une production lamino-lamellaire possiblement en lien avec la confection d'armatures de flèches tranchantes. Le second secteur néolithique est localisé à 200 m au nord-est de ce premier locus. Il couvre une surface de près de 4 500 m² et s'étend vraisemblablement au-delà de la limite nord-est de l'emprise. Cette occupation se matérialise à nouveau par un niveau planimétrique de mobilier hors creusement potentiellement conservé au sein du talweg, mais sur une surface nettement plus limitée. Ce dernier, dont l'assemblage mobilier lithique et céramique évoque un contexte domestique, est associé, spatialement tout du moins, à plusieurs structures dont deux ancrages de poteaux avérés. La configuration de ces faits anthropiques indique la présence hypothétique de deux bâtiments sur poteaux plantés dont le plan ne peut toutefois être restitué d'après les indices trop lacunaires du diagnostic. En marge orientale de cet ensemble structuré, deux structures de combustion de type petit four circulaire et fosse de vidange sont attestées. Cette

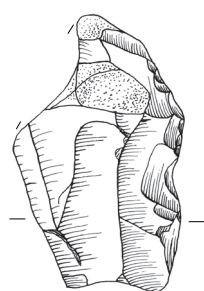
occupation cohérente est datée grâce aux études de mobiliers et à trois analyses au radiocarbone du Néolithique moyen II.

Après un hiatus de près de 3 300 ans, une nouvelle occupation structurée est implantée sur l'emprise au début du second âge du Fer. Cette implantation humaine à La Tène ancienne, attendue à proximité d'une aire d'ensilage fouillée au « Prieuré » sur le tracé de la déviation routière en 2009 dont elle constitue la continuité, occupe une large bande sud-ouest parallèle à la RD19. Peu dense, l'occupation laténienne est composée d'une vaste zone centrale et de deux secteurs excentrés respectivement aux angles ouest et sud de l'emprise. Elle se caractérise par des fosses de stockage de type silos de petit volume, des petites fosses circulaires parfois très charbonneuses et deux bâtiments sur poteaux probablement à vocation agricole. Cet ensemble est partiellement structuré par quatre fossés qui se présentent sous forme de tronçons d'orientation similaire et semblent correspondre aux prémices d'une partition de l'espace agropastoral et/ou domestique.

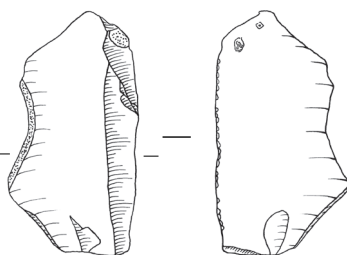
L'époque gallo-romaine n'est représentée qu'à l'angle nord de l'emprise avec l'implantation d'une mare empierrée et d'un fossé qui s'y raccorde. Ce fossé, dirigé vers la partie basse du plateau, semble avoir pour vocation de drainer le trop-plein du point d'eau. La mare présente des traces de réaménagements postérieurs et notamment d'un curage préalable à une nouvelle phase d'utilisation ou à son abandon. On note également la mise en place, à une époque sans doute récente, d'un second fossé sur ce secteur.

À une époque incertaine, entre le bas Moyen Âge et l'époque moderne, un chemin de 8 à 9 m de largeur est aménagé sur 430 m de long et traverse l'emprise de part en part selon un axe nord-est/sud-ouest. Cet axe de circulation mineur, qui présente au moins trois états d'utilisation et de réaménagements successifs, semble relier le chemin des Pèlerins et le chemin de Roinville à Auneau, respectivement à l'est et à l'ouest de l'emprise. Absent des cadastres du XIX^e s., ce chemin ne fait plus partie du paysage à l'époque contemporaine. L'époque moderne à contemporaine voit également l'implantation de grandes fosses d'extraction sur l'emprise. Le matériau

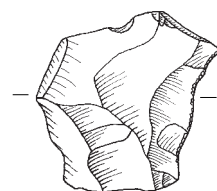
Mobilier lithique du «Locus 1»



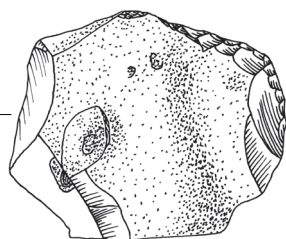
1 (iso 08.01)



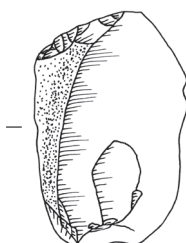
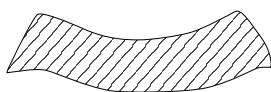
2 (iso 08.04)



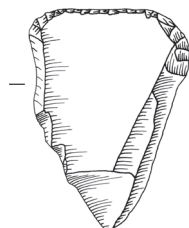
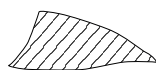
3 (iso 08.23)



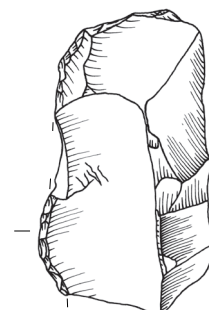
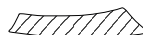
4 (iso 08.65)



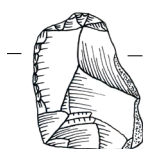
5 (iso 08.06)



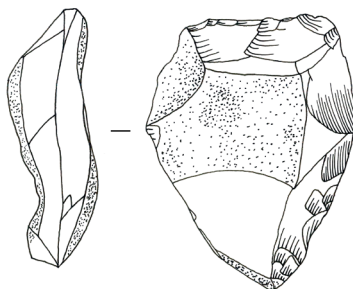
6 (iso 08.54)



7 (iso 08.08)



8 (iso 01.10)



9 (iso 02.11)



10 (iso 08.58)



11 (iso 08.133)



12 (iso 08.138)

- 1 : pièce à dos
2 : microdenticulé sur lame ; 3 : microdenticulé sur éclat
4 : grattoir déjeté sur entame ; 5 : grattoir sur éclat kombewa ;
6 et 7 : grattoirs sur éclats laminaires ; 8 : grattoir sur éclat
9 : racloir sur gélifrac de meulière ; 10 : racloir sur éclat
11 et 12 : armatures tranchantes



recherché pourrait être le calcaire d'Etampes ou l'argile à destination des tuileries attestées sur la commune à l'époque moderne.

Enfin, la mise en place d'un nouveau parcellaire est effective à l'époque contemporaine et se matérialise par des

fossés orientés nord-ouest/sud-est et un rideau de culture marquant une limite perpendiculaire ponctuelle au sud de l'emprise.

Léa Gourio

Néolithique

BEAUVILLIERS La Fosse-Aubert tranche 6

Gallo-romain

Localisé sur la commune de Beauvilliers (Eure-et-Loir), le diagnostic correspond à la sixième tranche d'une vaste opération archéologique réalisée, sur l'exploitation d'une carrière, au lieu-dit la Fosse-Aubert. L'intervention de 2022 a permis d'explorer une surface avoisinant 112 450 m². Les 25 tranchées réalisées ont conduit à la mise au jour de 12 structures linéaires de type fossé, 2 chemins, 12 trous de poteau, 2 carrières, 8 isolats (mobi-

lier céramique et lithique), 1 borne, 30 chablis, 1 crête de labour et 1 autre anomalie sédimentaire indéterminée (crête de labour ?) (fig. 1). Les données archéologiques recueillies soulignent une fréquentation des lieux au Néolithique moyen et final, au Haut-Empire, puis de l'époque moderne jusqu'à nos jours (Fig. 2).

Le diagnostic a mis en évidence quatre concentrations de mobilier céramique et lithique datées du Néolithique. D'après l'analyse stratigraphique couplée à l'étude géomorphologique, il s'agit de matériel en position secondaire, avec parfois peu de déplacement. Trois de ces regroupements de mobilier sont localisés au nord-ouest de l'emprise dans un rayon de 20 m. Ce matériel témoigne d'activités anthropiques à proximité, au Néolithique moyen II puis au Néolithique final. En 2009, deux zones de vestiges du Néolithique moyen II avaient été révélées par la découverte de mobiliers lithiques et céramiques abondants in situ, et une fosse de rejet de foyer (Lardé 2009). Des indices mobiliers du Néolithique ont également mis au jour au cours du diagnostic de 2014 (Verneau 2015). Ces découvertes n'avaient pas permis de cerner avec précision une implantation humaine bien conservée. En 2015, le diagnostic des parcelles contiguës à celles explorées en 2022 semble avoir mis au jour une occupation du Néolithique récent, qui se développe ensuite à l'âge du Bronze (Hamon 2016).

À la fin de la Protohistoire, alors que se développe un habitat rural au sud, l'emprise diagnostiquée ici semble dédiée à des activités agricoles, comme en témoigne la découverte de mobilier résiduel et d'un fossé parcellaire.

Pendant l'Antiquité, l'établissement rural se développe au nord, impactant ainsi la moitié nord de la parcelle étudiée en 2022. L'espace au nord-est est utilisé pour l'extraction de matériel probablement destiné à la construction des bâtiments durant le Haut-Empire. Quelques

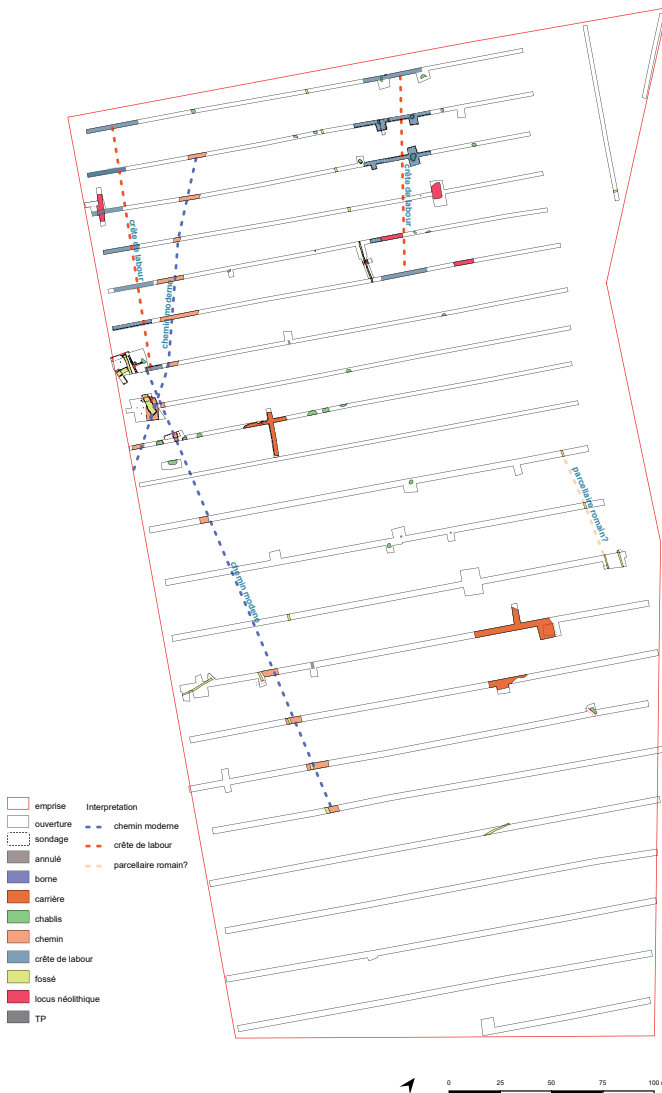


Fig. 1 : Beauvilliers (Eure-et-Loir) la Fosse-Aubert, tranche 6 : typologie des entités archéologiques. (F. David, Inrap)

structures n'ayant pas livré de mobilier datant sont sans doute liées à cette occupation.

Durant les périodes moderne et contemporaine, les parcelles diagnostiquées sont traversées par deux chemins. L'un est connu sous le nom de « Sente-de-Prasville à Villereau ». Le second dessert les différentes parcelles agricoles dont certains fossés non datés délimitent probablement les espaces.

La réalisation de la tranche 6 du diagnostic de la Fosse-Aubert a permis de compléter et de délimiter les occupations néolithique, proto-historique et antique découvertes précédemment sur le plateau de Beauvilliers. L'emprise explorée en 2022 est majoritairement située aux marges de ces gisements et permet d'en compléter certaines limites.

Séverine Chaudriller

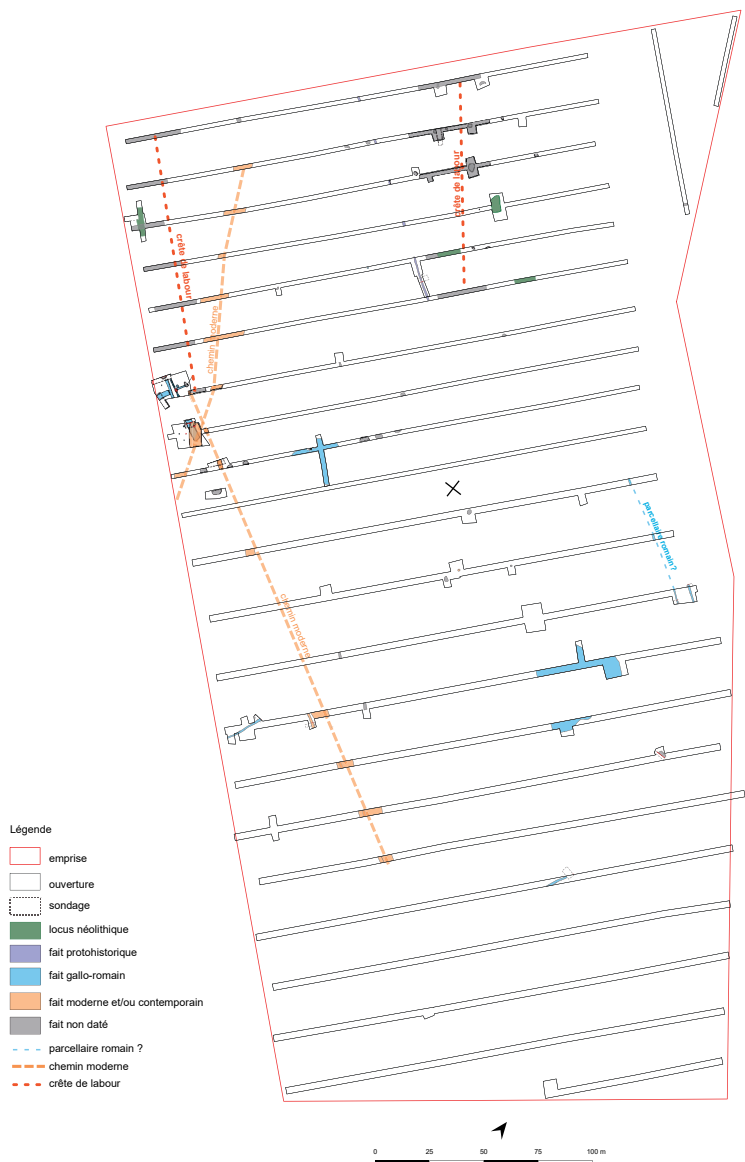


Fig.2 : Beauvilliers (Eure-et-Loir) la Fosse-Aubert, tranche 6 : chronologie des faits. (F. David, Inrap)

Gallo-romain

Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum

Les résultats obtenus en 2022 (seconde année de la deuxième programmation triennale du PCR) sont riches et variés. Deux actions ont marqué particulièrement l'activité toichographologique de l'année.

La première est l'étude, au CEPMR, des lots mineurs du site C190 – place des Épars Cœur de ville. De nouveaux décors ont été identifiés, dont deux avec une particularité peu répandue en Gaule puisqu'ils ont des champs dominants verts. Sur le décor 4, le panneau vert se termine par une moulure fictive surmontée d'animaux fantastiques ailés sur un fond noir et il est encadré d'inter-panneaux à candélabre végétal (fig. 1). D'autres décors révèlent des représentations animales, des tiges végétalisées, des guirlandes végétales, des moulures fictives et des représentations figurées de type mégalographie (fig. 2). Avec cette étude c'est l'ensemble du mobilier « enduit

peint » de ce site majeur qui a été vu par les spécialistes du CEPMR. Les décors, principalement datés de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. ap. J.-C., mais également de l'époque sévérienne, témoignent par leur richesse iconographique, leur qualité de réalisation et parfois les thèmes politiques ou civiques représentés, du caractère élitiste de ce quartier. Cet inventaire exhaustif doit maintenant permettre d'étendre le travail de synthèse, de recherche de comparaisons stylistiques et d'identification d'ateliers à l'ensemble des décors des sites localisés à proximité de la place des Épars et du boulevard Chasles.

La seconde action marquante est l'opération de prélèvement des peintures murales et des stucs dans l'angle sud-ouest de la fontaine monumentale du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (fig. 3). Réalisée avec l'aide du CEPMR, dans un contexte particulièrement difficile pour

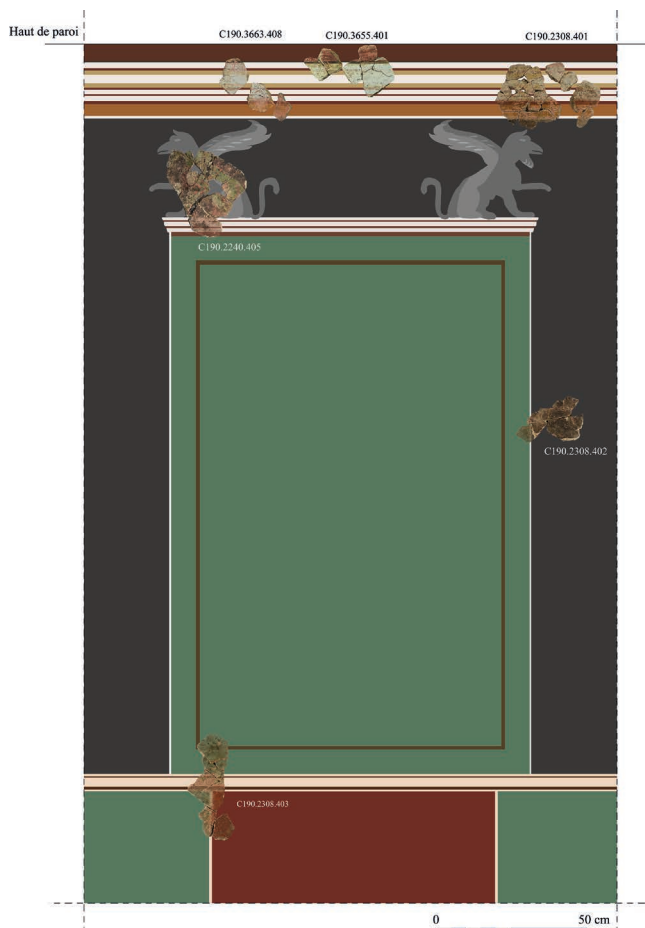


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) place des Épars : hypothèse de restitution du décor 4. (P. Brousse, CEPMR)

la conservation de ce type de mobilier, elle a permis de sauvegarder un maximum d'information sur la décoration interne du bâtiment et de documenter quelques grandes plaques effondrées à la base des murs, qui donnent le rythme décoratif des parois. Deux champs rouges, larges d'environ 30 cm et traversés d'une bande violacée encadrent un panneau avec un personnage féminin. Divers fragments indiquent la présence de corniche fictive, d'architecture en perspective, de drapés et de carnation masculine. Les stucs sont présents partout, souvent au contact des fragments bleus. Les premières observations stylistiques indiquent une réalisation postérieure au milieu du II^e s. ap. J.-C.

L'étude des lots mineurs du site C229 – Casanova-Nicole s'est poursuivie, avec le décor 3 à fond blanc, couvert de graffiti, qui est caractéristique d'un couloir et le décor 4 (US 2502) avec des édicules légers sur fond blanc, supportant des motifs en position centrale et en acrotère. L'étude du mobilier du site C75 – parvis de la cathédrale a également été achevée avec l'identification de cinq décors. La tentative de restitution du décor 1, proposée en 2019, a été confirmée et complétée pour la zone inférieure qui s'organise autour de scènes associant animaux et éléments végétaux sur fond noir. L'une des plaques évoque un oiseau pendu par les pattes, probable trophée de chasse. Le décor 5, connu uniquement par quelques fragments, se caractérise par l'utilisation de représentations architecturales du troisième style pompéien et par un fragment de visage.

Les programmes d'analyses en cours se sont poursuivis. La campagne d'analyse des mortiers par Arnaud Coute- las a couvert un nombre important de sites, ce qui a permis de relever plusieurs indices militent pour la circulation d'un atelier. Deux nouveaux pigments ont été identifiés par l'IRPA-KIK de Bruxelles : le cinabre et la terre brune à base d'oxyde de manganèse. Le programme d'analyse en VIL, pour la recherche du pigment de bleu égyptien, s'est concentré sur le décor principal du site C229 – Casanova-Nicole. Ce pigment de synthèse se retrouve dans de nombreux motifs. Le protocole d'analyse des boulettes de bleu égyptien a été amélioré par l'équipe de l'Institut Jean Lamour (Université de Lorraine). Enfin, un nouveau programme d'analyse des supports terreux a été lancé avec la collaboration d'Anne-Claire Hauduroy.

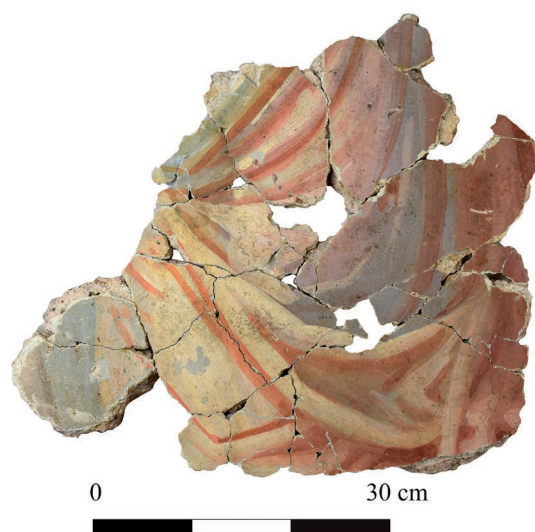


Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) place des Épars : fragment d'une mégalographie. (P. Brousse, CEPMR)

La surprise vient, une fois encore, de l'analyse des pigments. Après l'identification de l'utilisation de la chaux magnésienne en 2021, c'est cette fois la présence d'oxyde d'étain en impureté dans un pigment rouge qui pose question. La présence d'oxyde d'étain n'était attestée, à ce jour, que dans un décor de Boscoreale. Il pourrait s'agir d'un indice de source d'approvisionnement particulière.



Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) sanctuaire de Saint-Martin-au-Val : grandes plaques effondrées à la base des murs internes de la fontaine monumentale. (B. Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

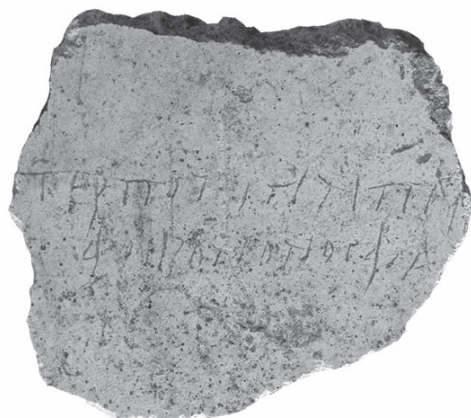
Mais c'est encore et toujours le site C229 – Casanova-Nicole qui réserve une découverte exceptionnelle avec l'identification d'un graffito en langue grecque qui prouve qu'un pentamètre de Callimaque de Cyrène (vers 305-240 av. J.-C) est resté connu bien après l'époque hellénistique. D'autres graffiti en grec sont répertoriés sur les fragments du Décor 3, accompagnés de manière plus classique par des gladiateurs, personnages, noms, roue, ébauche de bateau ou abécédaire (fig. 4).

L'ensemble des programmes d'analyse en cours sera poursuivi en 2023 et de nombreux décors seront encore étudiés avec la collaboration du CEPMR, notamment les fragments de la fontaine monumentale du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val et le mobilier des sites C23 – place de la république et C42 – rue des Grandes Filles-Dieu.

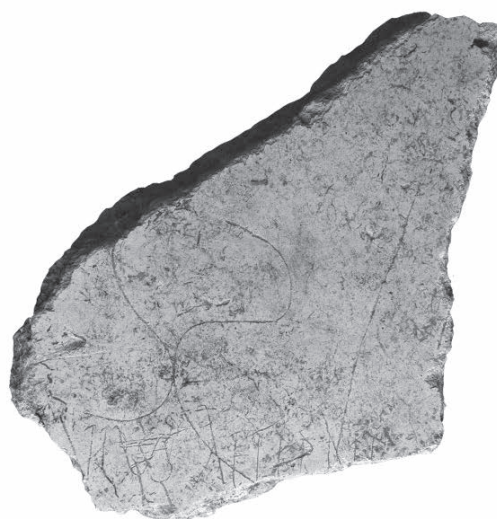
Raphaël Huchin



Figure humaine et possible nom
échelle 1:2



Pentamètre de Callimaque
échelle 1:1



Nom intégré à un buste, gladiateur?
échelle 1:2

Fig. 4 : Chartres (Eure-et-Loir) Casanova-Nicole : sélection de graffiti. (M. Lehmann, CEPMR)

Moyen Âge

Époque contemporaine

CHARTRES

59 rue Faubourg-Saint-Jean

Époque moderne

Le diagnostic a mis en évidence deux phases d'occupation. La première est caractérisée par un dépôt de remblais daté au minimum du Moyen Âge et ponctué par des empreintes de chablis témoignant de l'existence d'une zone péri-urbaine abritant des terres exploitées à des fins agricoles (vignes ? champs maraîchers ?). Il est intéressant de constater que ces couches semblent reposer directement sur le substrat, les traces d'une occupation antérieure (protohistorique ou antique) n'étant pas visibles. Ce phénomène pourrait résulter des travaux d'arasement liés à l'aménagement de terres agricoles en terrasses comme cela a été observé plus bas dans le faubourg Saint-Jean sur le site C309.11. Sur le terrain diagnostiqué, les vestiges précédents sont recouverts par de nouveaux remblais probablement liés à l'installation de jardins s'étendant à l'arrière des maisons érigées en

bordure de la rue du Faubourg Saint-Jean entre le XIX^e et le début du XX^e s. La seconde phase d'occupation est caractérisée par un important décaissement du terrain sur la partie nord-ouest de la parcelle, la réalisation de trois fosses renfermant des déchets de chantier de construction et l'installation de remblais de nivellement. Ces vestiges témoignent de l'aménagement progressif de l'arrière du terrain avec la construction après-guerre d'un long bâtiment abritant probablement des places de stationnement puis, au milieu des années 1970, l'édification d'un garage situé en fond de parcelle.

Juliette Astruc

CHARTRES

Rue Hubert-Latham, ruelle du Grand-Sentier

L'opération réalisée rue Hubert-Latham a permis d'identifier des structures de plusieurs périodes. L'époque gallo-romaine est matérialisée par un fossé daté du début du II^e s. ap. J.-C. La structure est perpendiculaire à la pente du terrain et peut correspondre à un aménagement visant à viabiliser le vallon situé immédiatement au nord. Plus au nord, une fosse dépotoir datée de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. témoigne probablement d'un habitat à proximité des parcelles diagnostiquées. La période industrielle est marquée par quelques structures pouvant témoigner d'une occupation sur l'emprise de l'opération. L'aménagement

de terrasse, bien que non daté est probablement lié au passage d'une voie antique au creux du vallon situé au nord des parcelles prescrites. Parallèle au fossé, les deux aménagements peuvent être contemporains ou tout du moins participer à l'aménagement et la viabilisation du vallon. Cette limite apparaît partiellement sur le cadastre napoléonien. L'aménagement est probablement encore visible dans le paysage durant l'époque moderne au vu du cadastre napoléonien.

Bruno Lecomte

CHARTRES

Rue de Fresnay

Ce diagnostic a révélé quelques vestiges antérieurs à l'époque moderne qu'il reste très difficile de dater, le mobilier céramique étant quasiment absent. De plus, à part une fosse d'extraction de matériaux, il reste malaisé d'identifier la finalité de ces différents creusements qui attestent juste d'une présence anthropique entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge. Sur ce site, l'époque moderne est caractérisée par une occupation agricole dans la partie nord-est du terrain tandis que la partie

sud-est abrite une activité de fabrication de terres cuites architecturales (avec four et fosse d'extraction). Après un épisode de nivellement qui se déroule toujours à l'époque moderne, l'occupation se fait plus ponctuelle. Elle pourrait être liée soit à des travaux de récupération de matériaux, soit à la pérennité de l'activité agricole amorcée dès l'époque antique et encore visible de nos jours.

Juliette Astruc

CHARTRES

Plateau Nord-Est tranche 3 phase 3

L'emprise initiale de la tranche 3 du Plateau Nord-Est de Chartres, d'une superficie de 19 ha, a été divisée en cinq phases afin de faciliter la mise en oeuvre des diagnostics. Une première intervention en 2016 a mis en évidence des vestiges bâtis de la ferme associée à la maladrerie médiévale de Saint-Georges-la-Banlieue, ainsi que des vestiges du premier âge du Fer. Le diagnostic de 2022 concerne une surface de 17,5 ha immédiatement à l'est de l'emprise de 2016.

Le terrain a été lourdement remanié par les travaux d'aménagement liés au développement de l'aérodrome, notamment suite aux bombardements de 1944 et au cours des années 1950 et 1960. Le contexte stratigraphique était compliqué par la présence d'une grande variété de remblais sur des épaisseurs parfois importantes. Néanmoins, il a été possible d'identifier deux zones d'occupation protohistoriques.

La première se caractérise par des structures et des artefacts hallstattiens (V^e et IV^e s. av. J.-C.). Elle occupe la zone à l'ouest de l'emprise et correspond à l'extension de l'occupation identifiée sur le diagnostic C337_02 et la fouille C340_22.

La seconde plutôt à l'est, concerne La Tène finale et s'identifie grâce à un enclos dont les limites ne sont pas connues, un bâtiment et du mobilier domestique. À l'ouest, en effet les structures découvertes coïncident avec les vestiges du diagnostic attenant et de la fouille conduite plus au nord. Il s'agit notamment d'un fossé limitant la zone de plus grande densité et de structures domestiques dont la proportion est importante. Ce sont surtout des artefacts céramiques qui sont associés à ces entités, mais du matériel osseux et du mobilier métallique sont aussi présents. Cet espace est d'autant plus intéressant que les fossés hallstattiens sont peu connus localement et assez peu répandus. À l'est, l'ensemble semble correspondre à un enclos de La Tène finale contenant au moins un bâtiment au plan incomplet. En raison des aménagements récurrents en lien avec l'aérodrome et les difficultés de retrouver son niveau d'apparition, son extension n'est pas connue. Mais l'occupation assurément domestique associée semble s'étaler entre La Tène 2a (75-50 av. J.-C.) et La Tène finale-Augustéen (50-25 av. J.-C.) avec des fossés qui se recoupent.

Frédéric Dupont

CHARTRES

Pôle Gare, phases 1 et 5

Les fouilles des sites C309.13 (OA 0613040) et C309.53 (OA 0612999) ont été menées conjointement. Situées au 29-35 rue du Faubourg-Saint-Jean, elles portent sur une superficie totale de 1 830 m² dont 1 300 m² ont été exploitées, compte-tenu de la conservation inégale des vestiges. Ces fouilles s'inscrivent dans la continuité de nombreuses investigations archéologiques réalisées dans le cadre du projet Pôle Gare.

Le vestige le plus ancien reconnu sur le site, daté probablement vers le changement d'ère, correspond à une fosse d'extraction. Assez rapidement (phase 2), des axes de circulation sont aménagés. Le plus grand pourrait, peut-être, constituer la première voie d'entrée dans la ville par une ouverture dans le fossé. Contemporaine de cette voie, la voie 502 s'apparente davantage à un chemin de desserte. Des aménagements sont disposés le long des deux axes de circulation. Il s'agit de quelques fosses et de celliers. Dans le deuxième quart ou au milieu du I^{er} s. (phase 3), la voie 502 est remblayée et quelques structures sont abandonnées. La découverte de pots horticoles suggère la présence de jardins dans les environs. Pendant le troisième quart du I^{er} s. (phase 4), l'occupation se densifie. La présence de caves, de fosses et de celliers témoigne d'une activité importante.

La phase 5 couvre la fin du I^{er} s. jusqu'au milieu du II^e s. Deux périodes d'abandon ont été décelées sur le site C309.13-53. Dans un premier temps, probablement dans le dernier quart du I^{er} s., la voie 504 et les structures adjacentes sont abandonnées. Quasiment toutes les structures au sud du site sont comblées. Ce « remembrement » se traduit notamment par la mise en place de puits.

À partir du second quart du II^e s., sur le site, l'abandon

des structures se poursuit et se traduit par le comblement des caves existantes. Dès le milieu du II^e s. et pendant un siècle environ (phase 6), l'abandon inexorable du site et des occupations à proximité se poursuit. Partout, l'occupation « structurée » est absente à partir de la fin du III^e s. jusqu'au début du XII^e s. Ce ne sont alors que champs et vignes comme le stipulent les textes du Moyen Âge. La construction à partir de la fin du XI^e s. de l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée va redonner vie à ce secteur qui se situe hors-les-murs de la ville médiévale. Sur l'emprise de fouilles du 29-35 rue du Faubourg-Saint-Jean, la disposition des vestiges permet d'affirmer l'existence du tracé de la rue actuelle dès cette période. Entre le XII^e et le XV^e s. (phase 7), la présence d'un petit puits et de fosses d'extractions sont les maigres traces de la rurbanisation.

Le site est occupé au XVI^e et au XVII^e s. (phase 8), ne serait-ce que par une ferme à proximité comme l'attestent les animaux (cheval, mules, vache, veau) enterrés avec soin sur l'emprise de fouille.

Les éléments de cadastre datés de 1750 montrent la présence de bâtiments dès le début de la période contemporaine (phase 9). La tradition agricole perdure. Les recensements du début ou du milieu du XIX^e s. mentionnent des vigneron ou des cultivateurs. Les habitations détruites en 2021 et 2022 semblent avoir longtemps conservé les stigmates de leurs constructions probablement à la fin du XVIII^e s. (murs en terre, armatures de bois).

Les travaux liés à la construction de la gare SNCF (1847) et son extension (1885) n'ont fait que confirmer la nouvelle intégration de ce quartier dans la ville.

David Wavelet

CHARTRES

Pôle Gare phase 2

Dans le cadre de la phase 2 de la saisine du Pôle Gare à Chartres, la fouille du site C309_22 concerne 1 792 m² localisés aux 3-9 rue du Faubourg-Saint-Jean. Elle est la seule opération qui permette d'atteindre, dans ce secteur, le fond du vallon des Vauroux, talweg d'un petit ruisseau (Couesnon) affluent de l'Eure en rive gauche. Elle a été menée de mars à juillet 2022, par une équipe de Chartres Métropole, en réservant des paliers périphériques de sécurité. Après décapage total sur 0,6 m de profondeur, une surface de 1 050 m² a été fouillée sur 4 m de profondeur (plus de 300 m² accessibles en fond de fouille) et ponctuellement (moins de 50 m²) à plus de 5 m de profondeur.

Malgré ces investigations profondes, le fond de vallée n'a pu être atteint et semble présent plus au nord voire hors emprise. Les formations géologiques rencontrées sur le versant sud-ouest du coteau montrent les calcaires du

Sénonien surmontés des argiles à silex de l'Yprésien, plus ou moins remaniées par des colluvions de pente et des interventions anthropiques. Aucun dépôt de limon de plateau n'a été perçu. Cependant un limon argileux gris-beige stérile d'aspect hydromorphe et comportant des inclusions de manganèse et des points d'oxyde de fer, apparu en fond de fouille à 129,80 m NGF, pourrait indiquer la présence d'alluvions antérieures à notre ère.

Aucune phase d'occupation avant la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. n'a pu être caractérisée, mais neuf phases d'occupation se sont succédé après les années 30 av. J.-C. La première phase, fouillée sur une trop faible surface, ne présente pas une organisation spécifique (une fosse et quelques remblais sur le flanc sud du vallon) et a seulement livré un fond d'amphore type Dressel 1. Les deux phases suivantes montrent, pour le I^{er} s., un espace

vers le centre constitué d'un grand empierrément de plan légèrement incliné du sud au nord, longé au nord par un fossé qui draine les eaux d'écoulement de coteau et peut contenir d'éventuels débordements du Couesnon. Ce dernier doit passer plus au nord et est peut-être régulé (dédoublé ?) par ce fossé. Cette maîtrise permet l'installation de constructions en matériaux périssables de part et d'autre de cette zone empierrée. La quatrième phase, au milieu du I^{er} s., voit l'apparition de bâti sur solin ou mur bahut en moellons de silex liés au mortier argileux jaune. Des dépôts, potentiellement alluvionnaires, sont présents en partie nord du site et remplissent aussi le fossé qui borde le potentiel axe de circulation.

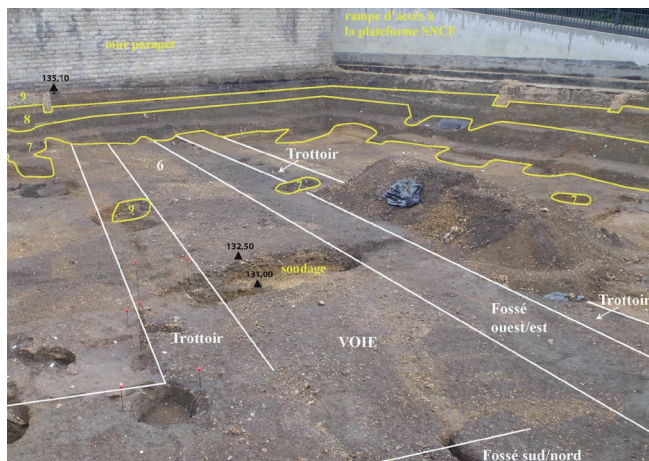


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) Pôle Gare phase 2 : vue, dans l'axe de la voirie, des couches d'abandon d'une partie d'un quartier d'habitation du Haut-Empire d'Autricum. Les déblais, à droite, masquent le décaissement profond d'une cave contemporaine. Les chiffres 6 à 9 se rapportent aux phases évoquées dans le texte. (P. Gibut, C. Cade, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

Dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C., la 5^e phase se distingue par l'apport d'un puissant remblai sur tout l'espace et une restructuration complète de la voirie permettant le développement d'un habitat plus pérenne avec des constructions en dur (fig.1). À l'est, une bande de circulation nord-sud (perpendiculaire à l'axe principal) se limite au sud de la voie car aucun élément de franchissement du fossé est-ouest n'a pu être mis en évidence. Ces éléments de circulation s'inscrivent dans le schéma viarie orthonormé d'Autricum. L'habitat associé révèle de rares indices d'activités artisanales alentours liées à la métallurgie du fer et surtout au travail de l'os. La présence d'une grande cave en bordure sud de la large voie confirme la valeur de cet axe de circulation et suggère la présence d'activités commerciales. Quelques traces d'incendie, après la deuxième moitié du II^e s., viennent annoncer le déclin de ce quartier, encore actif tout au long de la 6^e phase. Cette occupation plus sporadique, et probablement liée au démantèlement de certains bâtiments abandonnés, persiste ainsi que la voie et son fossé nord durant le Bas-Empire.

Après un hiatus de près de 600 ans, pour lequel aucun indice matériel n'a été retrouvé, la période médiévale (phase 7) présente un caractère agropastoral lié à l'aménagement de puits, celliers, fosses d'extraction ou de rejet. Ces structures et certains éléments mobilier (fragments de carreaux de pavage glaçurés avec décors (fig. 2), une mesure à grains taillée dans le calcaire et un petit dépôt de six oboles et deniers au type bléso-char-



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) Pôle Gare phase 2 : carreau de pavement à décor vernissé du XIV^e s. US 20252. (P. Gibut, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

train), parmi d'autres rejets domestiques couvrent une large période du XII^e au XV^e s. Ces éléments renvoient à l'occupation de la riche abbaye de Saint-Jean-en-Vallée, située juste à l'est du site. L'axe de circulation antique semble préservé, limité sur une partie par un chapelet de gros grès en bordure de l'ancien fossé nord comblé.

La position du Couesnon reste inconnue jusqu'à la période moderne (phase 8) où un nouveau tracé apparaît plus au sud du site sur les plans anciens (XVIII^e s.). Il est longé par un chemin qui conduit dès lors à l'abandon définitif de l'axe du Haut-Empire plus ou moins utilisé jusqu'alors. Cette phase 8 est caractérisée par de nombreux rejets de carcasses d'équidés (datés par 14^eC, faute de rejets domestiques associés sauf en position résiduelle) dans des fosses ou des puits abandonnés (fig.3). La dernière phase (phase 9), se matérialise principalement par le développement de bâtiments fondés en général sur caves en front de rue du Faubourg-Saint-Jean (en partie initié en phase 8) parallèlement à la création et au développement de la gare ferroviaire dès le milieu du XIX^e s. Le nouvel îlot d'habitations restera relativement indépendant de l'évolution de la gare dont les travaux introduiront seulement un viaduc au nord du site et un haut mur de terrasse à l'ouest pour contenir les terres de la plateforme créée six mètres plus haut. À l'est, l'habitat est longé par la rue du Faubourg-Saint-Jean, un axe devenu localement majeur. Le Couesnon disparaît, canalisé dans un conduit souterrain maçonné de 2 m de diamètre, au sud du site.

Pascal Gibut



Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) Pôle Gare phase 2 : rejet de tronçons de carcasses d'équidés dans un puits moderne abandonné. (D. Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

Plateau Nord-Est tranche 3, phase 4

L'emprise du diagnostic est en partie non accessible à cause de la démolition des anciens bâtiments, des très nombreux réseaux profonds ou superficiels, et de la plateforme au béton de chaux (au moins 60 cm impactant le limon et le niveau d'apparition des potentielles structures) résultant de l'occupation militaire du XX^e s. C'est à minima plus de la moitié de la surface totale de 10 ha qui est concernée. Par ailleurs, les formations limoneuses ne sont préservées naturellement qu'au nord et à l'est de l'emprise limitant ainsi les espaces anciens d'occupations potentielles. Toutefois, au nord de l'emprise subsistent des vestiges d'une occupation historique diachronique.

Bien qu'endommagées par de larges installations de réseaux, les tranchées 3 et 6 ont livré ces vestiges. Une grande fosse a été découverte. Il s'agit potentiellement d'une structure d'extraction utilisée pour récupérer limon et sables yprésiens présents naturellement en poches au

nord de l'emprise. Malgré la faible densité de mobilier, elle est datée de la période antique. Une structure similaire a été découverte isolée dans un contexte identique mais à l'ouest de Chartres. Un ensemble structuré (?), pauvre en artefacts, constitué de fosses et d'un fossé (solin ?) a pu être mis au jour entre deux tranchées de réseaux. L'interprétation en est limitée et la datation non-cohérente (antique ou médiévale) mais elle sans doute en lien avec un établissement rural proche comme ils en existent au sud-est de la ville. Ces vestiges indiquent la préservation de traces d'occupation(s) historique(s) qui signalent d'une part la présence possible d'un site rural dans la zone limoneuse entre Champhol et Chartres, sans rapport avec les occupations néolithiques et protohistoriques proches, et d'autre part la destruction probable d'éléments informatifs pertinents lors de la construction de la base militaire.

Frédéric Dupont

CHARTRES

Complexe antique de Saint-Martin-au-Val

L'année 2022 correspond à une année complémentaire au programme triennal 2019-2021. L'objectif était de récolter les données nécessaires à la compréhension générale de l'organisation architecturale de l'édifice à bassins et de définir la chronologie d'occupation et d'évolution de cet ensemble architectural.

L'extension de la zone de fouille vers le sud a permis de dégager la limite de clôture de l'édifice à bassins (fig. 1). Cette dernière se situe à 34,5 m de l'angle nord-est. L'édifice occupe ainsi une superficie de 655 m². À l'angle sud-ouest, un nouvel escalier a été mis au jour, de même configuration que celui découvert à l'opposé. Le mur sud est construit en *opus testaceum*, technique semblable aux autres maçonneries. Les placages de marbre occupent encore le registre inférieur.

Dans ce nouveau secteur, une partie du dallage calcaire est encore présent. Ce sol conserve les traces d'un incendie et plusieurs bois des caissons du plafond suspendu se sont écroulés dessus. L'ensemble est recouvert, principalement en contrebas des murs, par l'effondrement des registres décoratifs : marbres et enduits peints. Viennent ensuite diverses couches liées au démontage des murs. On note, à proximité de l'escalier, une portion de maçonnerie détruite qui permet d'envisager l'élévation du mur oriental sur une hauteur minimum de 3,15 m. Enfin, des dépôts organiques de tourbe, qui interviennent après l'abandon définitif de l'édifice, indique une remontée de la nappe phréatique.

L'objectif de cette ouverture complémentaire était aussi de confirmer la présence ou non d'un second bassin ; la disposition du premier, proche du mur nord, laissant sup-

poser son existence plus au sud. Au final, le décapage a mis en évidence, non pas un, mais deux bassins supplémentaires distants d'environ 6 m. Le premier, de forme carrée, central par rapport à l'édifice et par rapport aux autres bassins, est recouvert de marbres blancs issus des carrières de Châtelperron dans l'Allier. Il est profond de plus de 2 m. L'ouverture visible au milieu de la margelle ouest permettait aux visiteurs d'y pénétrer, probablement afin de pratiquer les ablutions préliminaires à l'accès au sanctuaire et à l'édifice dédié à Apollon. Le second bassin en marbre blanc, localisé plus au sud et dans la continuité des deux précédents, s'apparenterait plus à un bassin d'apparat, faisant ainsi écho à celui au décor quadrilobé, dégagé en 2019.

En extérieur, à l'angle nord-est de l'édifice, les couches en relation avec le massif de l'escalier ont été appréhendées. Elles concernent des dépôts boueux et organiques, ainsi que des niveaux de construction datés par le mobilier céramique des années 100-150 ap. J.-C. La chronologie de mise en place du massif de l'escalier semble donc contemporaine de l'édification du bâtiment à bassins. Un dernier état de marches est ajouté après l'abandon du site, sans doute par une petite communauté qui vient encore utiliser le bassin central, comme cela a été révélé par la stratigraphie en façade de la margelle ouest. Avec la fouille des couches de démantèlement, la date d'abandon se précise. Aucune céramique ne semble postérieure aux années 250 ap. J.-C.

Bruno Bazin



Chartres (Eure-et-Loir), Saint-Martin-au-Val : temple dédié à Apollon (en haut du cliché) et édifice à bassins (en bas du cliché). (V. Dangreville. Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

Gallo-romain

Époque moderne

CHARTRES 42 boulevard Clemenceau

Moyen Âge

En juin 2022, la direction de l'Archéologie de Chartres Métropole a réalisé un diagnostic au 42 boulevard Clemenceau. Le site occupe une surface prescrite de 2 216 m² et se trouve en fond de vallée, sur la rive droite de l'Eure. Le terrain n'étant que très partiellement accessible, une seule tranchée a été réalisée. Elle a permis de mettre en évidence une occupation qui s'étend du milieu du II^e s. - III^e s. jusqu'à la période contemporaine. Le terrain naturel n'a pas été atteint à près de 3,60 m de profondeur. Pour l'époque antique, une grande fosse, dont les limites ne sont pas connues, est comblée avec un sédiment relativement organique mêlé à de nombreuses côtes de bovidés qui révèlent la présence proche d'une



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 42 boulevard Clémenceau : vue des restes d'une semelle de chaussure antique. (J. Viret, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

activité de boucherie. Des sols et des dés de fondation témoignent du développement d'un habitat au sommet de ces comblements jusqu'à la fin du Haut-Empire. De rares tessons de céramiques peuvent remonter au Bas-Empire, mais le site paraît abandonné durant cette période.

L'occupation reprend durant le haut Moyen Âge sous la forme de fosses, puits ou latrines et d'une possible limite séparative matérialisée par de gros blocs de grès. Une nouvelle phase d'abandon semble affecter le site jusqu'au milieu du XII^e s. Des traces d'habitat, des fosses et un puits témoignent alors de l'urbanisation du secteur en relation avec la création de la rue du Faubourg-Guillaume et de la construction de la porte du même nom. Durant le bas Moyen Âge, on semble assister à une nouvelle déprise urbaine peut-être en relation avec la guerre de Cent Ans. La construction d'une cave durant l'époque moderne marque le développement du faubourg jusqu'à l'époque actuelle. Cette cave est toujours utilisée durant l'époque contemporaine.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 42 boulevard Clémenceau : vue vers le sud d'un puits médiéval qui coupe des couches antiques. (S. Boucher, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

Jérémy Viret

Gallo-romain

CHARTRES

15-21 rue de la Croix-Jumelin 7-9 rue du Docteur-Baudin

Époque moderne

Ce diagnostic a été mené du 11 au 22 juillet 2022. Les tranchées réalisées portent sur une surface de 406 m², soit 10,88 % de la surface accessible (3 722 m² sur les 4 854 m² prescrits).

Le substrat géologique a été atteint dans quasi toutes les tranchées. Ces formations naturelles correspondent à une argile à silex rougeâtre très compacte, dont la partie supérieure est remaniée par endroit par des dynamiques de versant ou par des phénomènes cryogéniques. En partie sud du site (tranchées 5 et 7), le substrat géologique présente une rupture de pente naturelle bien marquée, qui peut résulter de dynamiques érosives.

Les vestiges gallo-romains mis au jour dans la partie basse du terrain ne sont pas très nombreux mais ils sont néanmoins intéressants au vu de leur localisation en zone périphérique de la ville antique (fig.1).

Les diagnostics et fouilles réalisés au sud-est (C204 1 place Drouaise, C258 rue de la Croix-Jumelin et C294 1 place Drouaise) avaient révélé l'existence de deux voies gallo-romaines. La première se développe selon un axe sud-ouest – nord-est et la seconde, d'axe sud-est - nord-ouest, présente un tracé en S (fig.2). La découverte de l'empierrement US 1081 permet de proposer une hypothèse pour la suite du tracé de la voie d'axe sud-est - nord-ouest (fig. 2). Cette dernière pourrait en effet bifurquer vers l'ouest et longer la rupture de pente et ainsi amorcer le franchissement du coteau avec un moindre dénivelé. Selon ce cas, la route présenterait un tracé très sinueux, longeant la maçonnerie MCN 1012 avant, peut-être, de rejoindre la vallée de Rechèvres ou la vallée des Vauroux.

La taille réduite du sondage profond 2 ne permet pas d'assurer la fonction des quelques structures mises au jour. Ainsi, le creusement CRE 1036 pourrait éventuellement être un puits. Les couches identifiées entre les deux maçonneries pourraient être liées à un épisode de destruction. Les maçonneries et le mobilier issu des couches fouillées laissent cependant entrevoir l'existence de bâtis maçonnés, avec couvertures de terres cuites architecturales, et d'une activité du travail du fer (réduction ?) probablement située à proximité.

La datation des céramiques propose une période d'occupation entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. Les quelques tessons plus récents, issus des comblements supérieurs du creusement CRE 1036, reflètent une fréquentation du secteur à minima jusqu'à la fin du II^e s.

Dans la partie haute du terrain, seules des fosses de plantation, d'époque médiévale ou plus probablement moderne, ont été mises au jour.

Séverine Fissette

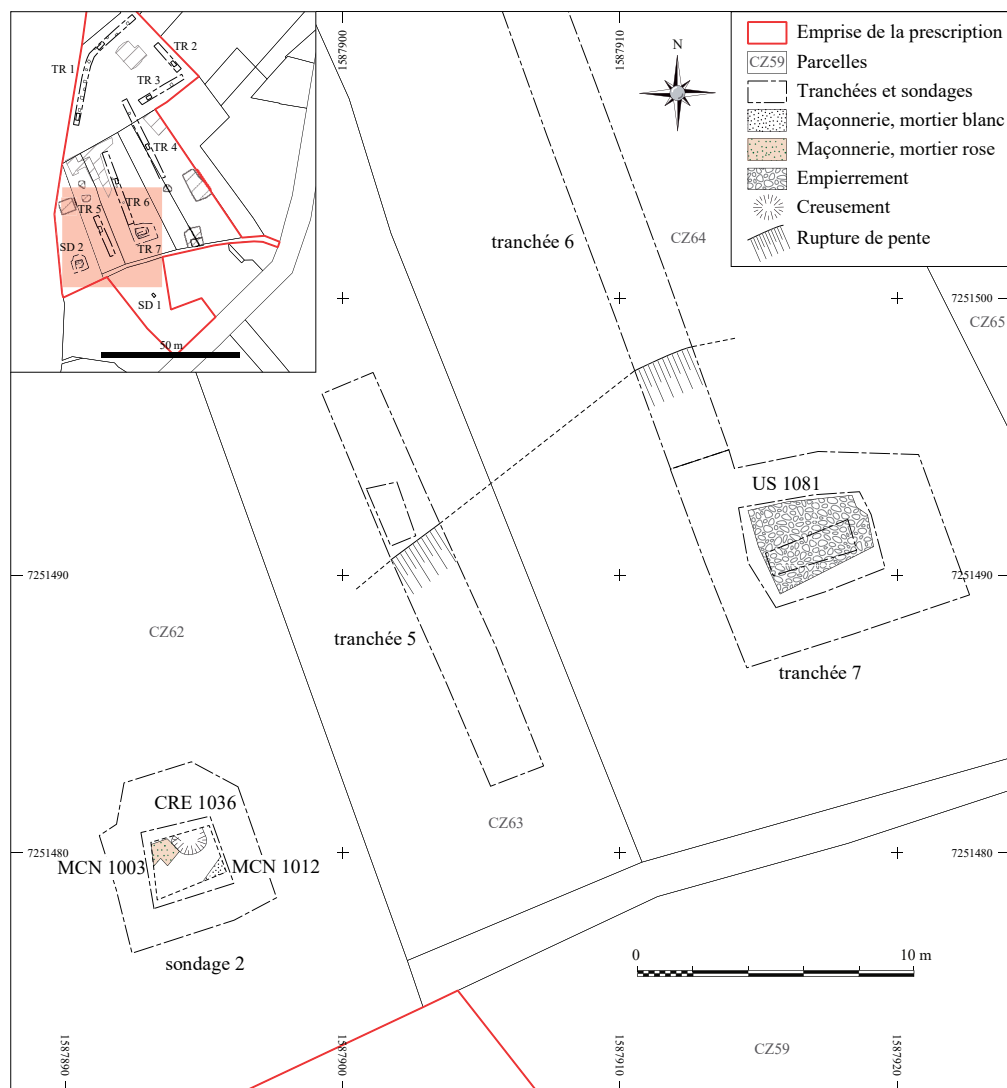


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 15-21 rue de la Croix-Jumelin, 7-9 rue du Docteur-Baudin : plan de localisation des vestiges gallo-romains mis au jour dans la partie sud du terrain. (S. Fissette, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

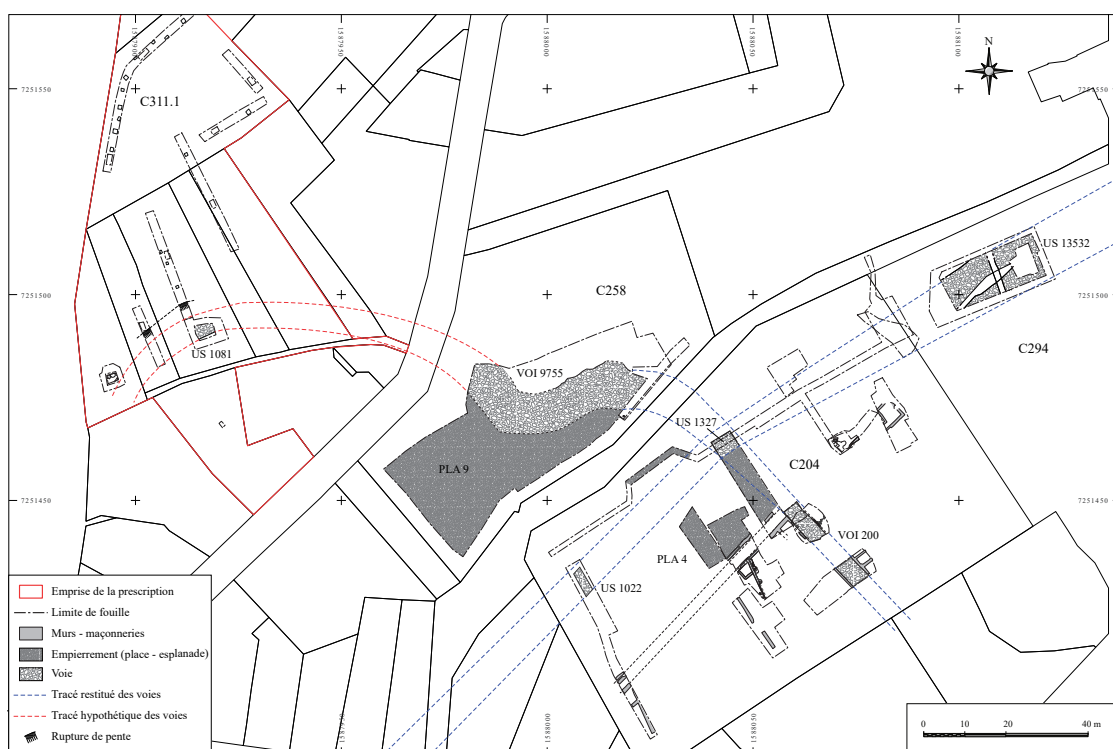


Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 15-21 rue de la Croix-Jumelin, 7-9 rue du Docteur-Baudin, Plan des voies gallo-romaines mises au jour lors des opérations archéologiques menées au sud-est (C204, C258 et C294) et hypothèse de restitution du tracé de la voie sud-est – nord-ouest. (S. Fissette, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

68 rue des Petites-Filles-Dieu

Ce diagnostic a mis en évidence une activité d'extraction de craie et de silex qui pourrait s'être développée à partir du milieu du XIX^e s. après le déclin de la pratique viticole à laquelle ces terres étaient précédemment consacrées. Ce phénomène semble confirmé par la présence du reste de front de taille visible en fond de parcelle sur plu-

sieurs mètres de haut. Après l'abandon de ces carrières au début du XX^e s., la parcelle est remblayée avant que s'y élève une maison avec ses dépendances ainsi qu'un jardin.

Juliette Astruc

CHARTRES

49 rue du Faubourg-La-Grappe

L'opération de diagnostic localisée au 49 rue du Faubourg-La-Grappe à Chartres couvre une surface prescrite de 7 200 m² et a été réalisée en septembre 2022. Le site se trouve dans la partie sud-est de la ville, sur le versant oriental de la vallée de l'Eure, à environ 100 m du cours d'eau et en limite du plateau de Beaulieu. La topographie est marquée par une forte pente en direction de l'est entre le cimetière Saint-Chéron et la rue de Sours. La découverte de fronts de taille verticaux et de remblais hétérogènes indique qu'une exploitation du substrat crayeux s'étend sur l'ensemble de la parcelle durant la période antique. La majeure partie de cette carrière est souterraine mais une exploitation à ciel ouvert existe probablement à l'est du site. Un arasement qui a été toutes les galeries et les chambres de la carrière est perceptible sur le terrain. Il est difficile de déterminer si cet arasement est postérieur ou antérieur au remblaiement du site, mais il semble lié à une volonté d'exploiter massivement et rapidement la partie supérieure du toit de craie comme cela a déjà pu être observé sur d'autres carrières chartraises. La présence probable d'un four à chaux, installé dans les remblais de la carrière suggère un remblaiement graduel de cette dernière. Des zones comblées et des zones en cours d'exploitation semblent avoir coexisté entre la fin du I^{er} et la fin du II^e s., voire jusqu'au III^e s.

Après, ou de façon concomitante au nivellement de la carrière, l'espace occupé par celle-ci a servi de zone d'inhumation pour des individus périnataux. Trois réceptacles

ont été trouvés au sud-est, au sud-ouest et dans la partie centrale de la prescription, l'un d'eux est vide (fig.1), les deux autres contiennent des ossements humains. Cette pratique funéraire a déjà été mise en évidence dans des contextes de carrières remblayés sur les sites de la rue de Reverdy (C245 et C260). Une sépulture d'enfant en fosse recouverte par un vase a également été découverte. La datation des céramiques utilisées comme réceptacle place l'utilisation de la carrière comme espace funéraire entre le milieu du II^e et le III^e s.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 49 rue du Faubourg-La-Grappe : vue vers l'ouest du grand fossé qui coupe une galerie d'extraction. (V. Jérémie, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole).

Un grand ouvrage fossoyé a été mis au jour dans la partie nord-ouest de la prescription (fig.2). Il s'agit selon toute vraisemblance d'un tronçon du fossé d'enceinte antique de la ville. Ce dernier est postérieur au remblaiement d'une partie de la carrière. Des fragments de carcasses d'animaux ont également été découverts en surface des remblais ainsi que plusieurs creusements antiques, médiévaux ou modernes. L'ensemble des parcelles prescrites est ensuite recouvert par un remblai probablement lié à la mise en culture du coteau. Des aménagements industriels témoignent du développement de l'urbanisation du faubourg à partir du XIX^e s. le long de la rue du Faubourg-La-Grappe.



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 49 rue du Faubourg-La-Grappe : vue d'un réceptacle funéraire en place dans les remblais de carrière. (S. Hérouin, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

Jérémie Viret

CHARTRES

7 avenue de Sully

La parcelle de l'opération a été décaissée sur au moins 20 cm avant l'installation d'un remblai BTP pour la pose de bitume et la construction d'un garage. De plus une pollution, ayant altéré la partie supérieure des formations superficielles subsiste à l'est de l'emprise. C'est à minima plus de la moitié de la surface qui est concernée. Par ailleurs, les formations limoneuses ne sont préservées naturellement qu'au nord et à l'est de l'emprise limitant ainsi les espaces anciens d'occupations.

Toutefois, sur les 9 tranchées ouvertes couvrant 10 % de la surface, deux ont livré des vestiges. Juste sous les remblais, sont apparus, dans un espace de 300 m² environ (dont 100, non ouverts) et sur deux tranchées

proches, des tessons non tournés et des pièces lithiques. Ils sont associés à quelques structures qui ont également livré des artefacts en faible quantité. Des fragments de terre modelée, semblent également être présents. Ils peuvent indiquer la présence d'une construction in situ.

Ces vestiges indiquent, malgré les impacts industriels, la préservation d'une occupation préhistorique (domestique ?) du Néolithique final dans la zone limoneuse à l'est de Chartres. Il est à noter que localement les ensembles de cette période restent rares.

Frédéric Dupont

CHARTRES

Rue de Rechèvres

Ce diagnostic a révélé trois phases d'occupation.

La première est caractérisée par le dépôt d'une série de remblais d'occupation, de construction et de colluvions visibles sur l'ensemble du terrain. Leur datation antique semble attestée dans la partie sud-est du site mais elle est beaucoup moins sûre dans la partie nord-ouest où l'absence d'artefacts oblige les archéologues à proposer une fourchette chronologique plus lâche. Ces dépôts sont percés par de rares vestiges, essentiellement des creusements, qui ne dessinent aucune structuration spatiale particulière. Ces informations confirment ce qui avait été observé lors des opérations archéologiques environnantes à savoir que ce secteur abritait à l'époque gallo-romaine une sorte de frange urbaine s'insérant entre la rive gauche de l'Eure et le fossé à talus massif.

La seconde phase d'occupation est marquée par le dépôt de nouveaux remblais d'occupation témoignant du carac-

tère rural de ce quartier extra-muros à l'époque médiévale. Dans la partie sud-est du terrain, plusieurs structures excavées datées entre le XII^e et le XIV^e s., jalonnent cet espace agricole et leur installation est probablement liée à cette activité. Par ailleurs, plusieurs creusements présentent des aspects similaires aux vestiges liés à l'extraction de matériaux qui ont été observés sur d'autres sites (comme C352_02). Malheureusement en l'absence de traces de substrat sur l'emprise du terrain diagnostiqué, il n'est pas possible de corroborer cette hypothèse.

Enfin la troisième phase d'occupation comprend deux nouveaux épisodes de remblaiements et la réalisation de plusieurs creusements qui marquent le début des travaux d'urbanisation du secteur dans la première moitié du XX^e s. puis l'aménagement de la cité de Rechèvres dans la seconde moitié du XX^e s.

Juliette Astruc

CHÂTEAUDUN

La Brouaze

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit la Brouaze s'inscrit dans le cadre de l'extension du Parc d'activité de la Bruyère à Châteaudun (Eure-et-Loir). Elle s'est déroulée du 31 janvier au 06 mai 2022. Elle fait suite à deux diagnostics réalisés par le service de l'Archéologie du Département d'Eure-et-Loir, sous la responsabilité scientifique de Nicolas Payraud en 2009 et d'Émilie Fencke en 2013. Le projet s'étend sur une surface totale de 13 ha. La prescription de fouille pour cette opération concerne une surface de 23 000 m², localisée dans la partie nord de l'emprise des diagnostics.

Les vestiges mis au jour lors de cette opération documentent trois périodes chronologiques.

L'occupation du premier âge du Fer

Elle est matérialisée par une vingtaine de fosses peu profondes, ainsi que par une fosse d'extraction de limon (fosse polylobée). Au moins trois bâtiments sur poteaux peuvent également être associés à cette occupation. Il s'agit de deux bâtiments à quatre poteaux et d'une construction sur huit poteaux. Aucun élément structurant de type fossé ou palissade n'est associé à cette période.

Certaines fosses, dont la fosse polylobée, ont livré de nombreux restes céramiques (1015 tessons au total). Ils sont caractéristiques des productions régionales du Hallstatt final D2/D3 (580-450 av. J.-C.). Les assemblages



Fig. 1 : Châteaudun (Eure-et-Loir) la Brouaze : vue générale de l'emprise, vue vers le sud. (P. Raymond, Inrap)

céramiques attestent de la vocation domestique de cette occupation avec la présence de vases de stockage (pots et jarres), de vases de préparation, ou encore de vases de consommation (jatte, gobelet et coupe).

Le comblement de la fosse polylobée, ainsi que celui d'une fosse située à proximité immédiate, a également livré de nombreux fragments de parois de fours et de scories attestant d'activités métallurgiques associées à cet habitat.

Ces vestiges se localisent au nord de l'emprise, ils sont assez éloignés les uns des autres. Ils matérialisent une occupation lâche, caractéristique de cette période.

L'occupation du second âge du Fer

L'occupation du second âge du Fer est la période la mieux documentée. Elle se rapporte à un établissement rural de La Tène finale.

Cette occupation est structurée par un enclos principal subdivisé en deux parties par des fossés de partition interne d'orientation nord/sud, et par deux enclos périphériques qui se développent au nord de l'emprise. Les fossés de ces deux enclos périphériques constituent le prolongement des segments est et ouest de l'enclos principal. Le segment nord est commun aux trois enclos.

L'enclos principal forme un quadrilatère légèrement trapézoïdal de 145 m de long pour 100 m de large. Deux accès ont été observés. Ils correspondent dans les deux cas à une interruption des fossés. Le premier se situe à l'est, sur le segment de façade. Il pourrait matérialiser une entrée, dont aucun aménagement n'a été repéré. Le second correspond à l'interruption du segment nord, permettant ainsi un accès à l'enclos oriental. Les dimensions des fossés sont variables d'un segment à l'autre. Les largeurs mesurées à l'ouverture sont comprises entre 0,84 m et 3,82 m. Les profondeurs sont comprises entre 0,70 m et 2,41 m. Les valeurs les plus hautes concernent les segments est et nord.

À l'intérieur de l'enclos principal onze bâtiments ont été mis au jour. Ils sont de différents modules : bâtiments à 4, 6 ou encore 12 poteaux. Quatre constructions sur poteaux sont dans l'emprise de l'enclos occidental, deux dans celle de l'enclos oriental.

Le mobilier associé à cette période, sans être dense, n'en demeure pas moins conséquent et caractéristique. Ainsi le mobilier métallique illustre l'activité agricole avec la présence d'une houe, d'une faux, d'une herminette ou encore d'une serpe. Ces objets ont été mis au jour dans le comblement des fossés. L'activité métallurgique est attestée par la présence, toujours dans le comblement des enclos fossoyés, de nombreux fragments de scorie et d'un dépôt d'un semi-produit ou ébauche sur le fond d'une fosse. Les restes de faune sont très peu représentés, et en très mauvais état de conservation. Le mobilier céramique correspond à 2 191 restes. Il caractérise différentes zones de productions. La céramique locale est la plus représentée (nord-carnute, Saumeray), les productions régionales sont illustrées par des vases de production du Val de Loire. La céramique d'importation est représentée par des vases de type Besançon et des amphores italiques. Le mobilier céramique renvoie à la sphère domestique avec des vases destinés au stockage, à la préparation et à la consommation.

Ce corpus céramique est caractéristique de La Tène D1b/La Tène D2 (120-30 av. J.-C.). Cet établissement semble ainsi se mettre en place à la fin du II^e s. av. J.-C., il est abandonné à la fin du I^{er} s. av. J.-C.

La dimension des enclos, l'organisation interne de ce système fossoyé, ainsi que la présence de céramique d'importation semblent indiquer une certaine aisance des occupants de cet établissement.

L'occupation médiévale

Après un long hiatus, qui couvre toute la période gallo-romaine, l'antiquité tardive, et le début du Moyen Âge, une nouvelle occupation à vocation agropastorale s'orga-

nise dans la partie centrale et au sud de l'emprise. Elle est caractérisée par un réseau parcellaire laniéré, d'axe nord/sud et est/ouest, par un système fossoyé localisé en limite sud de l'emprise ainsi que par deux constructions sur poteaux, et quatre fosses profondes pouvant correspondre à des puisards et/ou des puits. Ces fosses ne sont pas regroupées et se répartissent dans l'emprise, au nord (F.2), au sud (F.387 et F.402) et à l'extrémité ouest (F.325).

Les faits associés à cette occupation n'ont livré qu'un mobilier lacunaire, cependant des prélèvements ont été réalisés dans les comblements des trous de poteau et des grandes fosses permettant de recueillir des charbons de bois. Des datations par carbone 14 ont pu être effectuées à partir de ces échantillons, permettant de dater cette occupation de la fin du IX^e s. au XIII^e s., soit de la fin du haut Moyen Âge au Moyen Âge central.

Alice Tellier

Âge du Fer

Moyen Âge

CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Déviation RD939-928, tranche 2

Gallo-romain

Époque moderne

Le diagnostic archéologique, réalisé en amont de la déviation des RD939-928, a été complété par une analyse des anomalies microtopographiques représentées sur les images LiDAR et des vérifications ponctuelles de terrain. Cette approche transversale a permis d'approfondir les recherches sur ce massif forestier. L'emprise de la déviation de 18,3 ha a été subdivisée en trois tronçons, en lien avec le calendrier des interventions, entre le printemps et l'automne 2022. Les tronçons nord et sud sont situés en contexte forestier tandis que le tronçon central est en culture.

L'emprise prescrite se situe sur le plateau du Thymerais qui est drainé par un réseau de talwegs formant des valons. Deux bassins-versants secondaires sont compris dans le tracé routier, ce qui a permis d'aborder de nombreuses formations géologiques et géomorphologiques et de repérer la présence ponctuelle de grison et de sables du Thymerais.

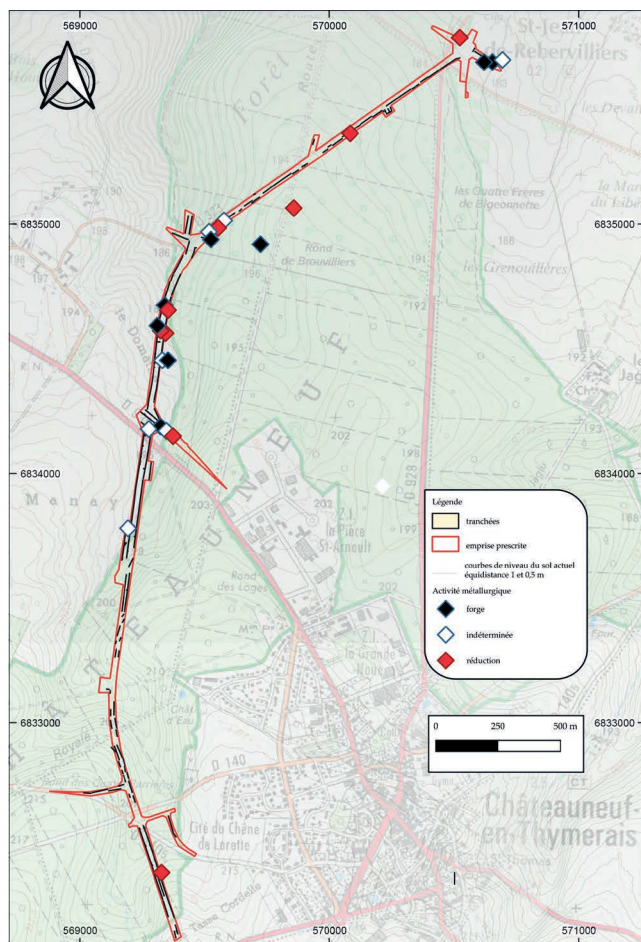
L'analyse cartographique régressive de la portion concernée par l'intervention a permis de proposer une chronologie relative des anomalies microtopographiques repérées sur les images LiDAR. Les principaux axes routiers actuels sont déjà représentés sur les cartographies du début du XVIII^e s., même si leur tracé tend à se simplifier. De même, la plupart des chemins forestiers et des limites talutées du massif existent dès cette période. Les indices de vestiges antérieurs au XVIII^e s. se concentrent dans le tronçon nord. Les vérifications de terrain menées conjointement avec un agent de l'ONF ont confirmé l'existence d'un ensemble d'enclos et de ferriers (tronçon nord), ainsi qu'un second enclos et un possible talus dans la partie nord de la forêt (non couverte par le LiDAR).

Les vestiges mis au jour lors du diagnostic renvoient à une fréquentation de ce secteur de la Préhistoire jusqu'à la période contemporaine. Moins d'une dizaine de silex



Fig. 2 : Châteaudun (Eure-et-Loir) la Brouaze : vue générale de la fosse F.126, avec le semi-produit en fer. (M. Parent, Inrap)

taillés dont quatre lames et un racloir, majoritairement attribués au Néolithique et à la Préhistoire au sens large, ont été retrouvés sur l'ensemble du tracé routier. Malgré



Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-loir) déviation RD 939-928 tranche 2 : localisation des différents indices diachroniques en lien avec des activités métallurgiques. (C. Basset, Service Archéologique du Département d'Eure-et-Loir)

la proximité de plusieurs mégalithes, aucune occupation structurée de cette période n'a été identifiée.

Les activités en lien avec la métallurgie sont représentées sur l'ensemble du diagnostic à travers des scories, des parois de four et des structures de chauffe ou de vidange de foyer. Les premiers indices remontent au début du second âge du Fer avec la découverte d'une structure de combustion scorifiée et une fosse riche en rejets métallurgiques et en céramiques attribuées à La Tène ancienne ou moyenne. L'étape de réduction serait également documentée par la découverte de plusieurs scories piégées de fond de four en réemploi dans une voie empierrée ou dans le comblement d'un fossé qui renverraient à une phase ancienne (Hallstatt-La Tène moyenne) et récente (La Tène finale-époque moderne). À ces indices, s'ajoutent les ferriers non datés, composés de scories coulées, situés à proximité de l'emprise du diagnostic, en zone forestière. Plusieurs isolats de scories issues des phases de réduction et de forge ont été retrouvés sur l'ensemble du diagnostic et témoignent de la permanence de cette activité de l'âge du Fer jusqu'à la période moderne.

Plusieurs systèmes de délimitations forestières ont été sondés afin de préciser la chronologie des aménagements de cette forêt domaniale. Sur le tronçon nord, une coupe du fossé de périmètre a livré plusieurs états, dont un fossé du tournant de notre-ère et une voie utilisée probablement jusqu'au Moyen Âge. Jusqu'à la période contemporaine, une succession de talus et de fossé pérennise cette limite forestière. Trois autres systèmes de

talus-fossé sondés aux abords d'un chemin montrent une mise en place relativement simple avec des apports massifs pour les talus, et des creusements abrupts pour les fossés qui sont comblés sur la moitié de leur profondeur. L'un d'entre eux présente un cas d'entretien récent avec du mobilier contemporain dans son comblement. Si les chemins qu'ils délimitent sont représentés sur les cartes du début du XVIII^e s., il reste délicat de proposer une chronologie de la mise en place de ces systèmes talutés.

Plusieurs fossés et chemins sinueux renvoient à une fréquentation de la forêt au cours des périodes historiques. L'un des chemins du tronçon central présente cinq états de circulation successifs avec de nombreuses ornières. Le rare mobilier recueilli suggère une utilisation sur le temps long de ce chemin entre la période gallo-romaine et moderne. De rares cheminements et fossés parcellaires sont représentés sur le cadastre dit napoléonien de 1819.

Enfin, de nombreux vestiges se rapportent à la période contemporaine à travers plusieurs systèmes de fossés de drainage, des charbonnières, des fosses comblées de gravats en bordure de chemin et des carrières ou fosses d'extraction de silex, d'argile ou de sables du Thymerais. Le tronçon sud est fortement marqué par des excavations de grandes ampleurs mais aussi par les conséquences de l'explosion d'un dépôt d'artillerie à la fin de la seconde guerre mondiale.

Célia Basset

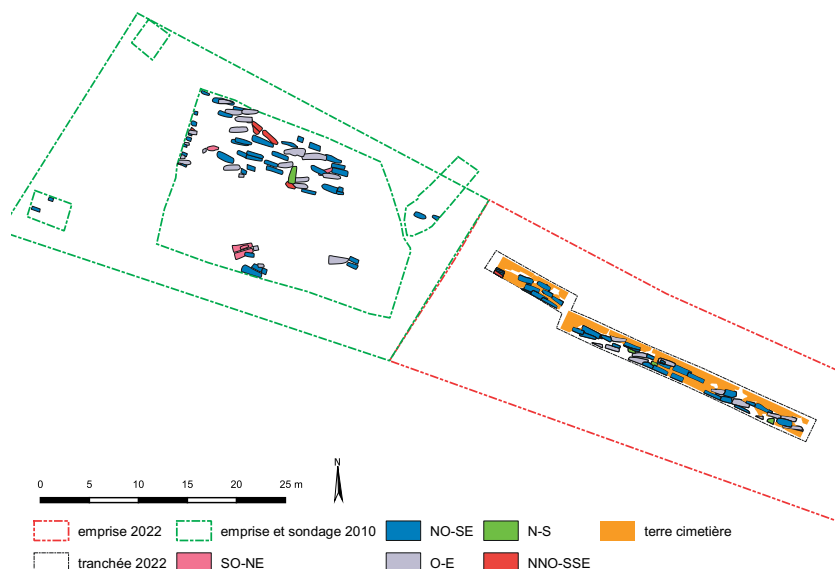
Paléolithique

CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES D364, rue des Chasseurs

Âge du Fer

Le projet de construction d'un bâtiment communal par la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières dans le secteur du bourg de Charray, où plusieurs découvertes depuis la

fin du XIX^e s. ont montré la présence d'une vaste nécropole du haut Moyen Âge, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique.



Cloyes-les-Trois-Rivières (Eure-et-Loir) D364, rue des Chasseurs : plan d'ensemble des tombes connues de la nécropole, d'après leur orientation (d'après Sellès 2011). (C. Lallet, Inrap)

Bien qu'effectué dans des conditions climatiques délicates et sur une surface limitée à une tranchée, ce diagnostic a livré de nombreuses informations complémentaires des résultats de l'intervention de 2010 sur la parcelle adjacente.

La totalité de l'emprise a livré exclusivement des inhumations individuelles et des remblais sépulcraux. Ces sépultures s'inscrivent avec certitude dans le périmètre de la nécropole connue à Charray. Elles portent donc l'extension totale de la nécropole à 1,8 ha, en la prolongeant vers l'est, probablement jusqu'à la rupture de plateau.

La densité des tombes est très élevée avec une bonne conservation des matériaux, mais une difficile lecture des structures en plan comme en coupe (sauf pour les fosses installées pour tout ou partie dans le substrat

calcaire). Une analyse stratigraphique, spatiale et taphonomique des sépultures n'a que peu permis d'améliorer les connaissances sur la chronologie et les dynamiques d'utilisation de l'espace, car les informations restent trop partielles. La nécropole est donc utilisée depuis la période mérovingienne jusqu'au déplacement du cimetière communal au début du XVIII^e s. On observe une augmentation de l'usage de l'espace, qui se traduit par un changement d'orientation et de multiples recoupements, avec une extension maximale correspondant à cette parcelle pendant le Moyen Âge central (datation radiocarbone et dépôt de vase à encens, utilisation de contenants en bois non cloué majoritaires mais absence de mobilier en dépôt ou porté).

Carole Lallet

Âge du Fer

Moyen Âge

COULOMBS

Déviations de la RD983 tranche 3

Gallo-romain

Époque moderne

Le diagnostic de 5,6 ha correspond à la 3^e tranche du projet de déviation routière de la RD 983, sur la commune de Coulombs, a permis d'identifier un minimum de quatre phases d'occupation depuis le Paléolithique moyen jusqu'à la période contemporaine. Notons que la position topographique de l'emprise a engendré un fort arasement du terrain. Les labours et la pédogénèse des niveaux limoneux ont également participé à la disparition des parties supérieures des vestiges. De plus, très peu de mobilier a pu être récolté.

Malgré la faiblesse du corpus d'une quinzaine de pièces lithiques éparses, un bruit de fond du Paléolithique moyen a été identifié. Les matières premières semblent avoir été importés depuis les vallées proches. Il s'agit certainement

de plusieurs occupations brèves, et sans doute démantelées, dans lesquelles s'expriment une composante Levallois dominante et quelques indices ténus d'autres traditions techniques.

La Protohistoire est représentée par deux ensembles fossoyés incomplets. Les nombreux restes céramiques découverts dans les trois fossés du premier ensemble (possible enclos) permettent d'identifier une occupation de La Tène finale, avec un probable abandon à la transition entre la période gauloise et la période gallo-romaine. Les deux fossés du deuxième ensemble (enclos ou réseau parcellaire) sont datés de la Protohistoire au sens large. Aucun lien n'a pu être établi.



Coulombs (Eure-et-Loir) déviation de la RD 983 tranche 3 : vue oblique de la grande fosse d'extraction F05.16. (A. Moussion, Service archéologique du Département d'Eure-et-Loir)

Au début de notre ère, la moitié est de l'emprise voit se développer une carrière de sable sous la forme de très grandes fosses. Au fond de l'une d'elles, un dépôt brûlé sur place contenant des tessons de céramique et des graines a été découvert : il pourrait s'agir d'un « sacrifice végétal » lié aux récoltes, précisément daté du milieu du I^{er} s. L'extraction de sables de Fontainebleau semble être, sur cette zone, une activité à l'œuvre au moins depuis l'Antiquité, et exercée encore à l'époque contemporaine.

Trois axes viaries ont été identifiés sur l'emprise. Le premier et le plus important relie Coulombs à Faverolles et

est toujours en activité (actuelle RD 983). Son état ancien est daté au plus tôt du XII^e s. mais le tracé pourrait remonter à la période gallo-romaine. Le Chemin-Vert et le Chemin-de-Chandelles à Rutz sont deux axes permettant l'accès aux parcelles agricoles. Ils sont tous les deux en activité depuis le milieu du XVIII^e s., au plus tôt au bas Moyen Âge pour le Chemin Vert et disparaissent lors du remembrement de 1956. Ces trois axes fonctionnent avec le réseau de fossés parcellaires mis au jour sur l'ensemble de l'emprise.

Agathe Moussion

Âge du Fer

DONNEMAIN-SAINT-MAMÈS

La Bruyère-Ouest

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique à Donnemain-Saint-Mamès au lieu-dit la Bruyère-Ouest s'est déroulé sur le terrain du 2 au 25 mai 2022. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'extension du parc d'activité de la Bruyère de la communauté de communes du Grand Châteaudun. Ce projet d'aménagement a mobilisé les différents acteurs de l'archéologie préventive afin que le diagnostic soit réalisé dans les meilleurs délais.

Cette opération se situe dans un contexte archéologique particulièrement riche et bien documenté. La parcelle directement au sud de l'emprise avait livré, lors d'un diagnostic réalisé en 2009 par le Département d'Eure-et-Loir, un vaste enclos de l'époque laténienne.

Le diagnostic de 2022 a mis en évidence quatre grandes phases d'occupation.

La première phase concerne la période préhistorique et se résume à quelques pièces de mobilier lithiques éparses permettant seulement d'attester la fréquentation de l'emprise au Paléolithique et au Néolithique.

La deuxième phase désigne la période de transition entre

le premier et le second âge du Fer. Elle englobe une vaste occupation caractérisée par un habitat ouvert, lié à une aire d'activité spécialisée dans la réduction du minerai de fer et la fabrication de charbon de bois. Cette occupation est localisée principalement au sud de l'emprise pour la partie d'habitat et au nord-est pour la partie artisanale.

La troisième phase concerne La Tène finale. Elle regroupe la suite de l'enclos ainsi que le développement de son aire agricole sous la forme d'un réseau de fossé parcellaire occupant la partie sud de l'emprise.

Enfin la quatrième phase se rapporte à la période antique. À l'est de l'emprise, elle est caractérisée par la présence d'au moins deux bâtiments maçonnés, dont une grange et celle d'un cellier et de réseaux de fossés interprétés comme des fossés de partition interne. Ce site semble fréquenté du I^{er} s. jusqu'au III^e s., voire jusqu'au IV^e-V^e s.

Enfin un grand nombre de fossés à vocation parcellaire dont les datations ne peuvent être avancées avec certitudes viennent clore l'ensemble des découvertes.

Vladimir Lemaître

Âge du Fer

DONNEMAIN-SAINT-MAMÈS

La Bruyère-Ouest

Gallo-romain

Les fouilles menées sur le site de Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir) la Bruyère-Ouest lot 1 zone A, ont été réalisées par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Rémy Wassong du 14 novembre 2022 au 13 janvier 2023. Elles interviennent dans le cadre du projet d'aménagement d'une usine de production du groupe Vorwerk. Les investigations archéologiques concernaient une surface de 26 000 m² et ont permis de mettre au jour les vestiges d'un site de réduction de minerai de fer daté entre la fin du premier et le début du second âge du Fer.

Une importante unité de production sidérurgique

Dans la partie nord-ouest de l'emprise, une trentaine de fours de réduction accompagnés de fosses de rejets a été fouillée. Des scories entières ont ainsi pu être décou-

vertes en place au fond des fours de réduction. Ces vestiges, découverts dans la continuité de ceux issus de la fouille de Sébastien Jesset (Afan) en 2000 sur la déviation de Châteaudun, témoignent d'un site métallurgique de premier plan à l'échelle régionale. En effet, la mise en évidence d'unités de production sidérurgique datées de la fin du premier et du début du second âge du Fer est très rare. La question de l'approvisionnement en minerai reste cependant d'actualité puisqu'à l'heure actuelle, aucune roche présentant une concentration de minerai de fer suffisante pour être exploitée n'a été découverte sur le site. Devant l'indigence du mobilier découvert sur le site, des prélèvements en vue d'effectuer des analyses archéomagnétiques et radiocarbone ont été réalisés dans chaque structure de combustion.



Fig.1 : Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir) la Bruyère-Ouest : une fosse à pierres chauffées en cours de fouille. (F. Sarreste, Éveha)

Des indices d'activités communautaires ?

Dans la partie ouest du site, cinq fosses à pierres chauffées ont pu être fouillées. Il s'agit de structures en creux de forme oblongue mesurant entre 5,2 et 6 m de long pour 1,3 à 2,5 m de large. Leur comblement est constitué d'une forte épaisseur de pierres et de blocs de grès, de silex et plus rarement de calcaire, allant jusqu'à 30 cm de diamètre. Les roches présentent toutes des marques de chauffe et une grande partie d'entre elles a éclaté suite à une exposition à de fortes températures. Chaque structure a livré près de 2 tonnes de pierres. Au fond, une épaisse couche charbonneuse a livré des éléments de bois carbonisés en place, de nature variable (bûches, rondins, petit bois, demi-bûches, planches). Ces ensembles pourraient indiquer une réutilisation de pièces de bois plus anciennes, dans le cadre des activités liées à ces fosses. La question de l'interprétation de ces fosses reste posée. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Dans un premier temps, elles ont été interprétées comme des fosses de charbonnage. L'absence de la récupération des charbons et d'aménagement caractéristique de ce type de structure (un conduit d'air par exemple) nous incite à écarter cette hypothèse. Il est possible d'envisa-

ger des installations liées à la préparation du minerai de fer en vue de sa réduction (grillage et fracturation). Des analyses par fluorescence X ont cependant permis de montrer que les roches issues de ces structures sont relativement pauvres en minerai de fer, les rendant non exploitables. Ces résultats n'excluent cependant pas la possibilité que ces blocs aient été rejetés dans ces fosses après un tri visant à récupérer les éléments les plus ferreux. Il est également possible de voir dans ces fosses, les vestiges de préparations culinaires communautaires (grillades, cuisson à l'étouffée ou encore dispositifs de fumage ou de séchage). Cependant, aucun reste faunique ou céramique n'a été retrouvé au sein de ces structures ou à leurs abords comme c'est fréquemment le cas pour ce type d'installation. Cette hypothèse doit donc encore être argumentée.

À ces vestiges, s'ajoute un bâtiment sur six poteaux de 13 m². Il s'agit du seul plan de bâtiment identifié sur le site et aucune fonction ne peut lui être attribuée.

Rémy Wassong

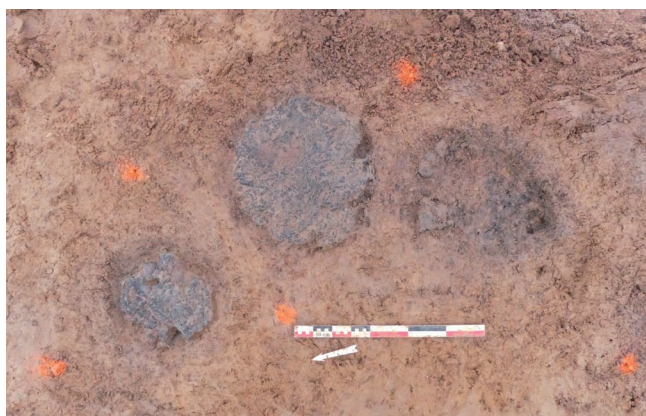


Fig.2 : Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir) la Bruyère-Ouest : scories en place au fond des fours de réduction. (R. Wassong, Éveha)



Fig. 3 : Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir) la Bruyère-Ouest : l'UA 01 avant fouille. (F. Sarreste, Éveha)

DREUX

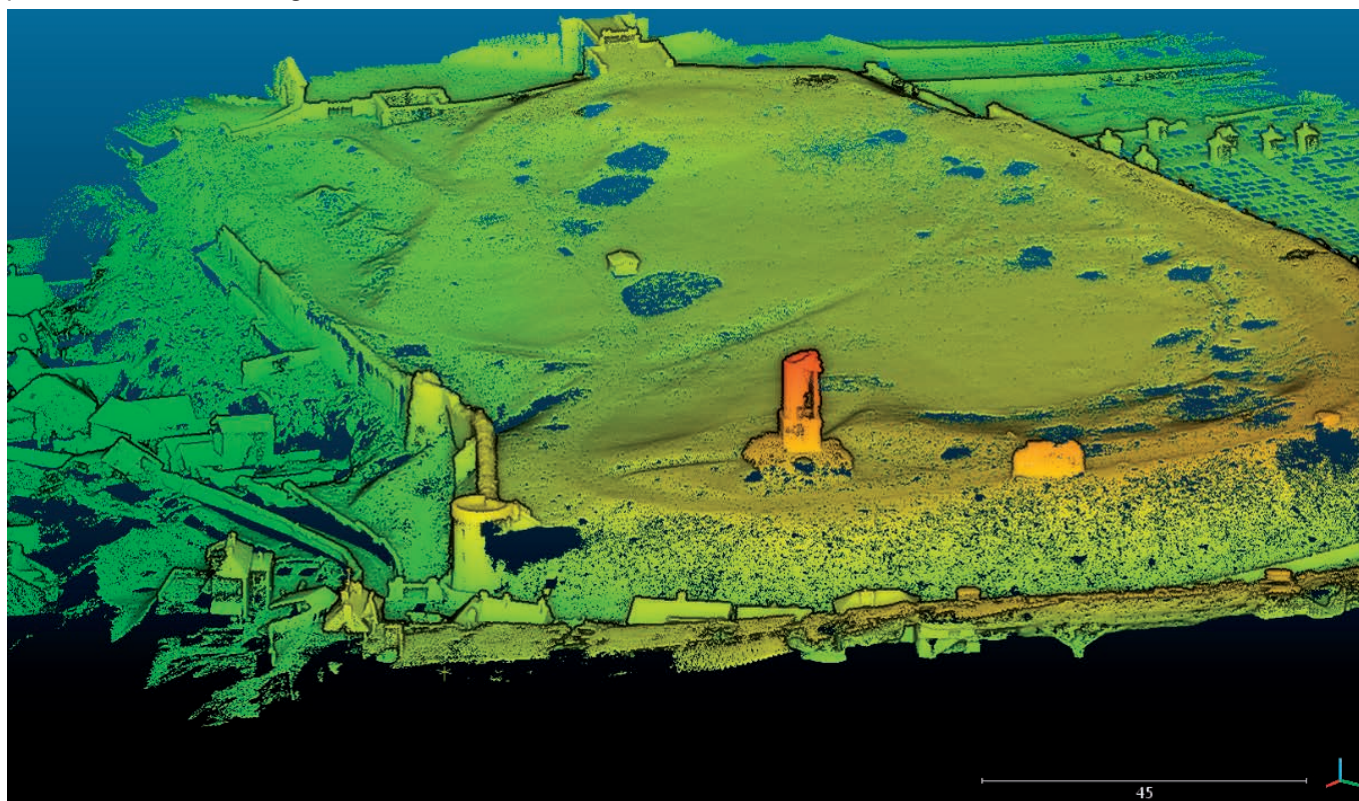
Château de Dannemarche

Dans la continuité et en complémentarité avec un relevé photogrammétrique réalisé en 2021, la prospection thématique programmée en 2022 avait pour objectif la production d'un plan du château dit de Dannemarche tout en poursuivant le travail autour de la base documentaire du site.

Au terme du relevé photogrammétrique de 2021, un doute subsistait sur l'importance des remaniements paysagers du XIX^e s. occasionnés par la construction de la Chapelle royale et leurs conséquences sur l'épaisseur d'éventuels remblais. En d'autres termes, l'accessibilité aux niveaux de la période médiévale se posait. Les deux campagnes (photogrammétrie et Lidar) s'ajoutent aux toutes premières observations effectuées en 2000 et 2001, où la faible différence de niveau entre le sol actuel et les niveaux du Moyen Âge était déjà pressentie, tout du moins à l'extrémité est du site. Il faut souligner que l'absence d'indices à l'emplacement présumé de la chapelle de Dannemarche, église attestée dès le XIII^e s. mais

aujourd'hui disparue, interroge. Il ne peut pas être tout à fait exclu que des remblais aient pu venir, par endroit, augmenter l'épaisseur de terre séparant le niveau actuel du niveau médiéval en certains endroits. Pour autant, il apparaît que les modifications apportées dans le cadre de la construction de la Chapelle royale résident essentiellement dans la disparition de ce qui pouvait subsister de l'enceinte médiévale sur la façade nord, sans doute dans une perspective paysagère, afin que la vue sur le nouvel édifice ne soit arrêtée par aucun obstacle, quel que soit l'endroit où se trouvait un observateur. La façade sud reste donc, avec le donjon, le seul témoin de l'enceinte médiévale. Dans l'immédiat, la présence d'importantes fissures, particulièrement inquiétantes faisant craindre pour la pérennité des ouvrages encore en place, alerte sur l'urgence de mesures de conservations pour préserver le site.

Philippe Bujak



Dreux (Eure-et-Loir) château de Dannemarche : vue de l'est, image obtenue grâce au LiDAR. (I. Le Tellier, Aird'Eco drone)

DREUX

21 square d'Aumale

Dans le cadre d'un projet de mise en sécurité de la Chapelle royale à Dreux, un diagnostic a été réalisé sur le passage voûté qui relie la courtine à la tour de guet.

Les cinq sondages réalisés sur les maçonneries laissent apparaître deux états de construction et des reprises plus tardives, liées à plusieurs campagnes de restaurations et

à l'installation de placards.

La maçonnerie la plus ancienne pourrait correspondre à une première coursive ou à un premier mur d'enceinte en liaison avec un premier bâtiment, largement réutilisé par la construction postérieure. Il n'en reste qu'un vestige de mur avec un parement en pierres de taille et un arrache-

ment de chaînage d'angle. Cette première construction pourrait dater entre la fin du XIII^e s. et l'extrême fin du XIV^e s. selon les datations ¹⁴C réalisés sur des charbons présents dans le mortier. Elle doit s'étendre en partie sous l'espace engazonné et l'espace de chemin présent à l'est des vestiges maçonnés.

La coursive, encore visible actuellement, fonctionne avec les vestiges d'un bâtiment dont il ne reste que le mur sud-ouest, qui présente une grande fenêtre en partie détruite. Il ne subsiste pas grand-chose de l'édifice qui reprend la construction plus ancienne mais avec un niveau de sol largement surélevé. La courtine et le bâtiment pourraient dater de la fin du XV^e ou du XVI^e s. d'après le style des moulures de la grande fenêtre, qui pourraient être des vestiges de la tour du guet ?

Plusieurs éléments laissent penser que les vestiges observés pourraient être ceux du mur ouest du château, ou de l'une de ses dépendances, reconstruit sur un bâtiment castral du XIV^e s.

Plusieurs reprises récentes sont visibles sur le bâtiment. La principale est la reprise de la voûte de couvrement de la coursive, qui apparaît détruite sur une photographie des archives nationales. L'installation de quatre grands placards ou la reprise de leurs encadrements entraîne également des transformations du mur nord-est.

Ce sondage, même restreint est intéressant, car il permet d'envisager au moins deux états de construction de coursives, ou au moins deux états de fortifications ce qui n'est pas étonnant étant donné la longévité du site. L'absence



Dreux (Eure-et-Loir) 21 square d'Aumale : vue générale vers le sud de la tour de guet. (C. Lallet, Inrap)

de données historiques et de recherches archéologiques ciblées sur l'enceinte du château pèsent sur la connaissance de ces fortifications qui doivent être reliées au donjon comme figuré sur le plan de 1780.

Carole Lallet

Paléolithique

Gallo-romain

DROUE-SUR-DROUETTE Parc d'activités Saint-Denis

Âge du Fer

L'opération de diagnostic de Droue-sur-Drouette Parc d'activités Saint-Denis, entreprise sur une surface de 18,6 ha, a permis la découverte de vestiges attribués à quatre grandes phases chronologiques distinctes. Ces vestiges, compte-tenu de la surface investiguée, s'avèrent relativement peu denses et peu nombreux. Leur implantation topographique, en rebord de plateau et à flan du versant nord de la vallée d'Houdreville, est en effet marquée d'une érosion notable, responsable d'une absence de stratification et de l'arasement général des structures archéologiques. Pour autant, deux véritables occupations anciennes sont attestées et présentent chacune des caractéristiques intéressantes.

L'étape la plus ancienne correspond à de fugaces indices du Paléolithique moyen. Il s'agit de quatre pièces lithiques à l'état de surface médiocre, récoltées dans l'angle nord de l'emprise, au sommet d'une couche sédimentaire cryoturbée. Ces artefacts, qui traduisent d'un débitage Levallois sur silex local, font écho aux découvertes récurrentes d'indices du Paléolithique moyen sur les buttes tertiaires de la confluence Eure-Seine. Ces pièces résiduelles pourraient être remaniées depuis une hypothétique occupation au sommet de la butte tertiaire au nord de l'emprise.

Une première occupation significative, datée de La Tène B2/C1 par son mobilier céramique, s'installe sur la moitié nord-ouest de l'emprise et comprend la majorité des vestiges mis au jour lors du diagnostic. Elle se présente spatialement en cinq secteurs particulièrement éloignés les uns des autres. Le site comprend notamment trois bâtiments formellement identifiés, parmi lesquels ont été reconnus : un grenier sur quatre poteaux, une probable annexe agricole sur six poteaux et une unité d'habitation d'environ 30 m², mais de morphologie incertaine, associée à une petite palissade et plusieurs fosses.

Ces installations sporadiques à vocation à la fois agropastorale et domestique, sont associées à au moins deux fossés. Sans aucune certitude sur leur contemporanéité, ces structures linéaires pourraient délimiter une vaste surface de plus de 7 ha au sein de laquelle s'implantent les bâtiments. Installée en rebord de plateau et ponctuellement à flan du versant, cette occupation du second âge du Fer correspond ainsi probablement à un habitat rural en aire semi-ouverte caractéristique de la période, qui semble se poursuivre hors emprise vers le Nord.

Après un hiatus de trois siècles, une nouvelle occupation structurée s'implante sur l'emprise avec un décalage

notable vers l'est. À la toute fin de La Tène, deux enclos quadrangulaires et un ensemble de grandes fosses cylindriques profondes sont mis en place. Le premier enclos fossoyé (enclos 1), de forme carrée, mesure 21 à 22 m de côté. Le second enclos (enclos 2), partiellement observé, se poursuit hors emprise vers l'est. Ce dernier, qui semble également quadrangulaire, présente des dimensions plus importantes et un fossé centré de partition interne. Aucun aménagement lié aux enclos ne permet de les interpréter avec fiabilité. La petite taille de l'enclos 1 laisse supposer une vocation funéraire que le manque d'indices ne permet cependant pas de confirmer dans le cadre du diagnostic. Une vocation agropastorale pourrait également être envisagée, notamment pour l'enclos 2. Parmi les fosses profondes, les deux faits sondés dépassent 2 m et pourrait être en lien avec la gestion de l'eau. C'est dans

le comblement de l'une d'elles qu'une monnaie augustéenne a été découverte. Possiblement contemporains, les aménagements de ce secteur semblent abandonnés durant le I^{er} s. ap. J.-C.

À une époque récente mais non déterminée précisément, les parcelles de l'emprise sont aménagées de drains empierrés et de fossés parcelaires. Certains de ces fossés, corrélés sur le cadastre de 1832 dit « napoléonien », sont toujours en fonction à l'époque contemporaine, avant le remembrement cadastral intervenu dans la seconde moitié du XX^e s.

Léa Gourio

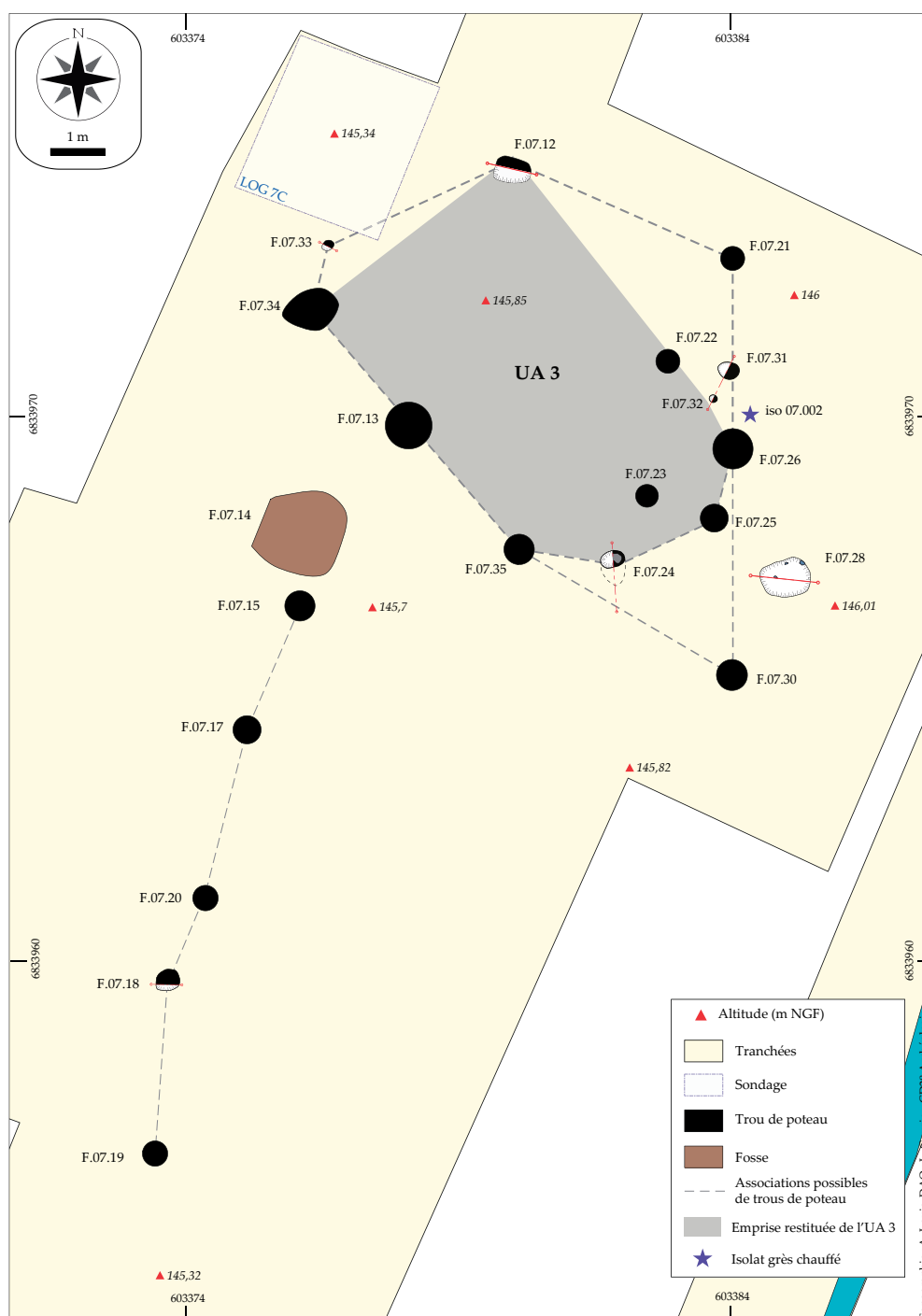


fig Droue-sur-Drouette (Eure-et-Loir) Parc d'activités Saint-Denis : plan des vestiges de l'occupation de La Tène B2/C1. (A. Louis, L. Gourio, Service Archéologique du Département d'Eure-et-Loir)

L'opération de diagnostic liée à un projet d'extension de la Zac des Merisiers aux lieux-dits la Mare-aux-Bœufs et le Merisier, sur la commune de Germainville (Eure-et-Loir), a été réalisée entre le 05 septembre et le 03 octobre 2022. Localisé à proximité immédiate de la ville de Dreux, le projet s'étend sur une surface de 24 ha. Ce diagnostic est le second seulement effectué dans ce secteur, plutôt mal connu par l'archéologie. L'opération précédente avait livré des vestiges des époques protohistorique et/ou antique sous la forme d'un enclos, ainsi qu'un chemin d'époque moderne.

Plusieurs périodes chronologiques sont suggérées par différents vestiges ou éléments de mobiliers. C'est le cas de la Préhistoire, dont seules quelques pièces lithiques nous sont parvenues. La matière première est caractéristique du Crétacé et plus particulièrement du Sénonien du Bassin Parisien, dont de nombreux affleurements sont connus en fond de vallée des petits affluents de l'Eure. En revanche, les pièces font partie d'un fond commun attesté du Mésolithique au Hallstatt et ne permettent pas d'attribution chrono-culturelle.

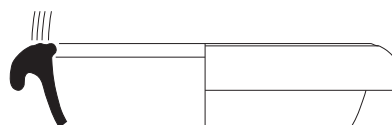
En ce qui concerne la Protohistoire, il est possible de distinguer des vestiges de la période du Hallstatt de ceux de La Tène moyenne. Les premiers concernent des fosses et des trous de poteau, concentrés sur environ 4 500 m², au lieu-dit le Merisier. Les éléments céramiques mis au jour constituent un tout petit corpus assez fragmenté, d'éléments qui peuvent sans doute être rattachés à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène. Les quelques éléments de formes reconnus trouvent des comparaisons sur plusieurs ensembles régionaux et extra régionaux, dont les occupations sont attribuées aux VI^e et V^e s. av. J.-C. Au regard de la constitution du corpus, il semble difficile de préciser davantage cette datation. Les vestiges du second âge du Fer sont des fossés très mal conservés, mais livrant tout de même un lot de mobilier céramique exploitable. Les profils et les décors constituent autant d'éléments parfaitement cohérents chronologiquement et qui peuvent être situés dans le courant de La Tène C. Spatialement, ils sont localisés en limite est de la zone 1, toujours lieu-dit le Merisier. Aucun lien n'a pu être établi avec les éléments mis au jour en 2008, lors de la première phase de diagnostic.

Au même endroit, la période antique est attestée par des éléments céramiques suggérant une occupation plutôt centrée sur le Haut-Empire. Ce mobilier, issu de plusieurs fossés, ne semble pourtant pas pouvoir les dater de manière assurée. En effet, l'étude réalisée sur le parcellaire découvert à l'occasion du diagnostic ainsi que la superposition du plan des vestiges avec les cadastres napoléoniens, suggèrent effectivement que ces fossés ne

remontent qu'au XIX^e s. Dans ce cas-là, leur creusement aura inévitablement détruit des éléments plus anciens.

Un important réseau fossoyé a été mis en évidence par les tranchées du diagnostic, avec quatre groupes aux orientations différenciées. Le plus ancien pourrait être mis en place dès l'Antiquité. En revanche, il est assurément attesté au XVIII^e s., en relation avec l'axe viarie reliant Dreux à Paris. La présence massive d'ornières laissées par les chariots, sur une largeur parfois de 40 m, montre bien l'utilisation intensive de ce chemin. Le deuxième groupe correspond au cadastre napoléonien de 1829. La superposition des plans permet du reste clairement d'identifier un grand nombre de fossés sur le document du XIX^e s., qu'ils se trouvent en zone 1 ou en zone 2. Deux autres groupes ont également été repérés. Leur datation n'est pas connue, mais les relations observées sur le terrain montrent qu'ils sont postérieurs à celui de 1829.

Pierre Broutin



TR.10 - F.8 - 1



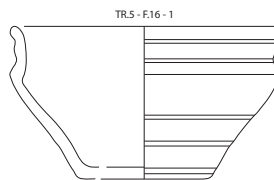
TR.12 - F.14 - 1



TR.12 - F.12 - 1

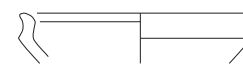


TR.11 - F.3 - 1



TR.5 - F.16 - 1

TR.5 - F.16 - 2



TR.5 - F.18 - 4



TR.5 - F.18 - 1



TR.5 - F.18 - 2



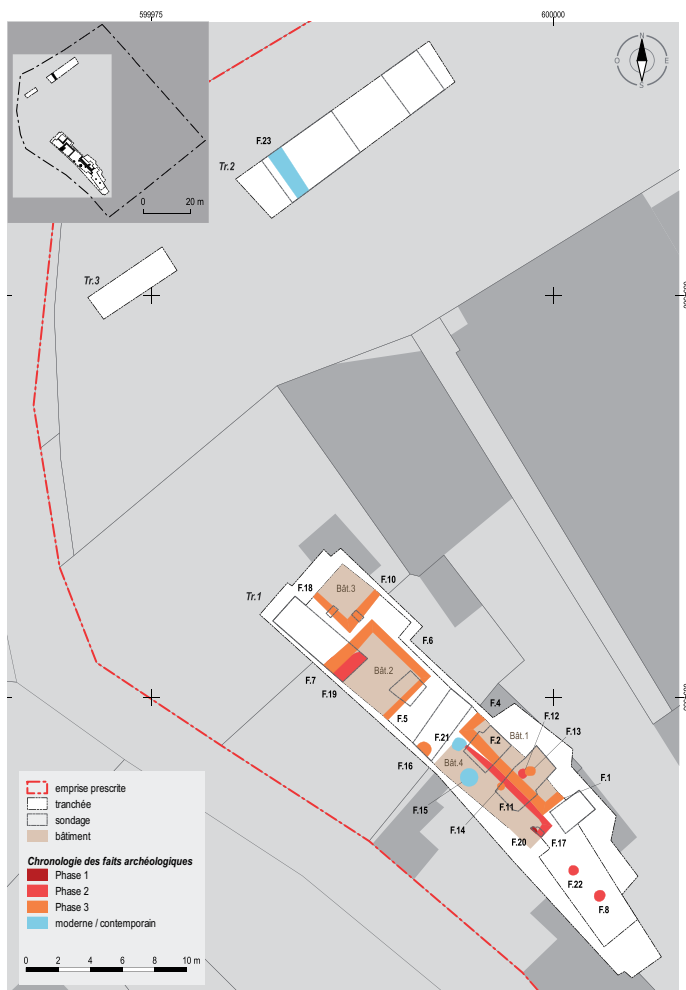
TR.5 - F.18 - 3

Germainville (Eure-et-Loir) Zac des Merisiers tranche 2 : planche céramique du second âge du Fer. (Florent Mercet, Inrap)

HANCHES ZAC Cœur de Ville tranche 2

Les connaissances archéologiques sur l'agglomération antique de Hanches concernent la rive gauche de la Drouette, un affluent de l'Eure, où est érigé un ensemble monumental constitué d'un édifice de spectacle de taille modeste et d'un fanum. Toujours en rive gauche, quelques témoignages de l'existence d'un habitat se développant en périphérie du sanctuaire ont également été identifiés. En rive droite de la rivière, une première phase de diagnostic réalisée en 2019 a permis la découverte de deux bâtiments romains, dont un possible moulin, confirmant ainsi l'extension des vestiges gallo-romains dans ce secteur. Cette deuxième phase de l'opération de diagnostic de la ZAC Cœur-de-Ville permet de conforter les acquis de l'intervention de 2019. Quatre nouvelles constructions ont été découvertes, alignées le long de la rue de la Barre, qui reprendrait le tracé d'un axe plus ancien. Celles-ci se poursuivent dans toutes les directions au-delà de l'emprise de la tranchée. Les espaces observés entre les bâtiments qui se succèdent du sud-est au nord-ouest à partir de la rue de la Barre permettent d'envisager l'existence de chemins et de venelles. Ces quatre constructions, les quelques fosses et trous de poteau mis au jour appartiennent à deux phases d'occupation datées du Haut-Empire romain (fin I^{er} - II^e s.) en accord avec les datations retenues pour ce secteur et pour l'ensemble monumental de la Cavée-du-Moulin.

Laurent Fournier



Hanches (Eure-et-Loir) ZAC Cœur-de-Ville tranche 2 : plan phasé des vestiges. (T. Guillemard, Inrap)

Néolithique

Âge du Fer

LEVAINVILLE La Mare Guérin

Âge du Bronze

L'opération de diagnostic de Levainville la Mare-Guérin menée sur une surface de 11,5 ha a permis d'identifier les vestiges de quatre grandes phases chronologiques : Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer et périodes historiques, probablement médiévale à contemporaine.

L'emprise se situe sur une avancée triangulaire du plateau beauceron délimitée par les vallées de la Rémarde au nord, et de l'Aunay à l'ouest. Le diagnostic occupe la tête du vallon de La Vallée-de-Saint-Symphorien. Le talweg orienté ouest-est, est peu marqué et se situe au centre de l'emprise. De part et d'autre du talweg, les versants sont réguliers avec des pentes de 1 % en moyenne.

Cette légère pente associée aux labours et aux autres pratiques agricoles a entraîné un colluvionnement des formations éoliennes quaternaires. Deux épisodes anciens ont été identifiés : le premier se met en place durant le Néolithique et la Protohistoire, le second aux périodes historiques. Ces colluvions, micro-stratifiées, ont progressivement comblé la tête du vallon en entraînant à

la fois une érosion de certains niveaux et en scellant d'autres, permettant leur conservation. Ces couches de colluvions couvrent la plus grande partie de l'emprise et recèlent une grande quantité de mobiliers : plus de 1 500 vestiges isolés, hors structures ont été prélevés. Au sein de ces ensembles mobiliers, des concentrations ont été identifiées, correspondant à deux occupations néolithiques dont les niveaux de sols seraient, au moins en partie, conservés.

La première phase d'occupation attribuée au Néolithique comprend deux locus : A et C. Le locus A correspond à une concentration de mobilier lithique et céramique attribué au Néolithique moyen et récent/final. Il est situé dans la partie nord de l'emprise, sur la pente du talweg. On dénombre 181 pièces attribuables à ces périodes sur une surface de 400 m². Le mobilier est localisé dans un horizon relativement restreint identifié comme un labour colluvié, ayant pu conserver ponctuellement des niveaux de sol.

Le locus C, situé au sud de l'emprise, correspond à une concentration très dense et homogène de mobilier lithique et céramique attribué au Néolithique récent ou final. Le mobilier est très abondant (plus de 700 pièces sur 400 m²), homogène, il présente un bon état de conservation et s'inscrit dans un niveau relativement restreint. Si aucune structure en creux n'a été identifiée, le corpus de mobilier évoque un assemblage domestique. Le site pourrait s'étendre sur près de 4 000 m² au sein de l'emprise et plus encore au-delà vers le sud.

La deuxième phase d'occupation, très localisée, correspond à un petit locus de taille de silex daté par ¹⁴C de l'âge du Bronze moyen et désigné comme le locus B. Le mobilier a été mis au jour au sein d'une légère dépression dans les niveaux d'argile à silex affleurant. L'analyse n'a pas permis de démontrer si cette cuvette, d'une vingtaine de mètres carrés, était d'origine anthropique ou non.

Le corpus est constitué de 86 pièces lithiques (dont 50 prélevées dans un sondage manuel d'un mètre carré) en silex local. L'analyse révèle une chaîne opératoire inhabituelle pour la période, tournée vers l'obtention d'éclats, notamment par débitage unipolaire et débitage kombewa selon un schéma prédéterminé et récurrent. Ce mode opératoire diffère des industries lithiques connues du Bronze moyen, identifiées comme très opportunistes et sans schéma récurrent.

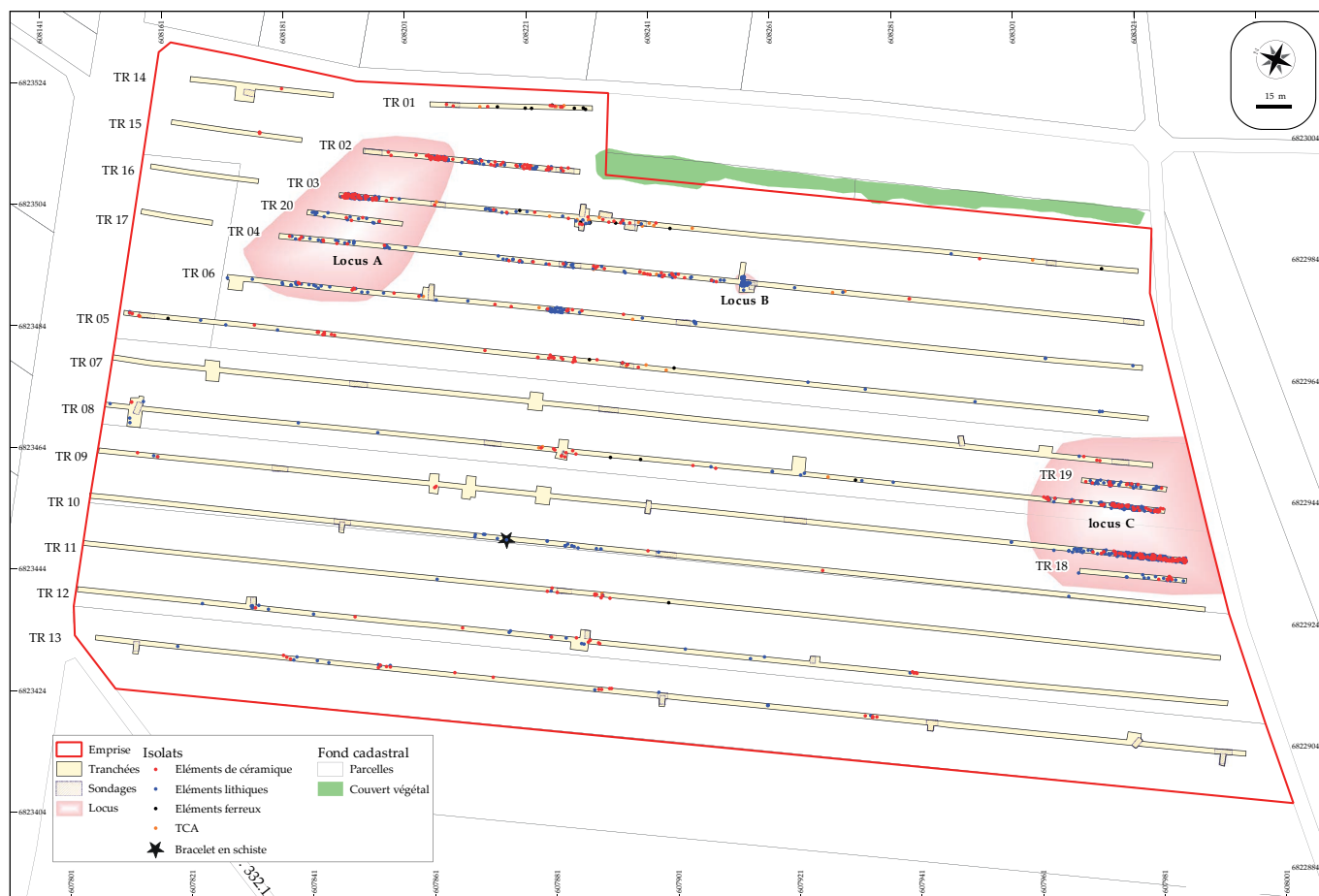
La datation de ce locus repose sur des analyses radio-carbones effectuées sur deux charbons provenant de la

couche recelant le mobilier, aucune céramique n'ayant été mise au jour.

La troisième phase identifiée correspond à un ensemble très lâche de fosses datées de la transition entre le premier et le second âge du Fer : une petite série de structures circulaires assimilable à une batterie de silos dans l'angle nord-est et deux autres structures isolées. Le comblement de ces structures présente une relative abondance de vestiges de céramique et de faune évoquant un deuxième usage comme fosse de rejet domestique. Toutefois aucune structure d'habitat n'a été identifiée, il est probable que le cœur du site se situe en dehors de l'emprise.

Enfin la dernière phase d'occupation identifiée sur le site correspond à différents types de structures attestant de la vocation agricole de l'emprise durant les époques historiques. Si ces faits n'ont pu être datés avec précision faute de mobilier, certains ont été identifiés sur des cartes anciennes, permettant de confirmer leur usage aux époques moderne et contemporaine. Ces faits englobent une vaste dépression visible dans le paysage et désignée comme la « Mare Guérin », un faisceau d'ornières correspondant à un chemin présent sur le cadastre napoléonien, ainsi que des limites parcellaires sous la forme de fossés et de fosses empierrés.

Vladimir Lemaître



Levainville (Eure-et-Loir) la Mare-Guerin : plan des isolats par type. (V. Lemaître, service archéologique du Département d'Eure-et-Loir)

LUCÉ

3 rue Charles-Brune

L'opération de diagnostic se situe à proximité de l'église Saint-Pantaléon de Lucé et a été réalisée en mars 2022. L'ensemble de la parcelle prescrite n'était pas complètement accessible mais les huit tranchées réalisées ont permis de mettre en évidence des creusements datés de la période néolithique ou de la Protohistoire ancienne et de l'époque gallo-romaine. Leur datation repose sur un nombre de tessons très réduit et de petite taille. Des fossés et des fosses témoignent d'une occupation durant la période médiévale (milieu du XII^e s. et XIV^e s.) sans qu'une organisation claire ne se dessine. L'ensemble de ces structures est mal conservé en raison d'un arase-

ment important du site qui a fait disparaître tout couvert limoneux. Cet arasement est probablement à mettre en rapport avec l'installation d'une charbonnerie entre 1925 et 1944. Les vestiges de cet établissement, murs, rampe, radier et couches de charbon minéral ont été vus dans la partie nord du site. Un réseau de drains contemporains est mis en place avant l'arasement du site et correspond bien au caractère rural du secteur précédant l'installation de la charbonnerie

Jérémy Viret

LUISANT

20 boulevard Kennedy

En mai 2022, le diagnostic effectué au 20 boulevard Kennedy, à Luisant, en milieu urbain sur le site pollué d'un ancien garage (surface accessible 8 518 m²), n'a pas permis d'observer la présence de vestiges archéologiques.

Avant l'occupation du site au XX^e s., il semble que le site n'ait pas été fréquenté.

Grégoire Bailleux

NÉRON

Site de crash d'un bombardier B17

Du 3 juillet au 12 août 2002, au cours de la mission 22-5FR, la Middle Tennessee State University (MTSU), en partenariat avec l'agence américaine Defense POW/MIA Accounting Agency (DPAA), a effectué des fouilles sur le site de l'accident de l'équipage américain disparu 7824 (FR-02215), à proximité du centre du village de Néron (Eure-et-Loir). L'équipe a excavé environ 544 m² à des profondeurs allant de 0,05 à 0,38 m sous la surface du sol actuel. Aucun élément intact lié à l'accident n'a été découvert lors des fouilles.

Le 12 août 2022, l'ensemble des indices probables récupérés sur le site (objets et de possibles ossements) a été remis à Antoine Louis du service d'Archéologie préventive

du Département d'Eure-et-Loir, via un formulaire de traçabilité des indices de la DPAA, pour une remise ultérieure à cet organisme.

Un petit sous-ensemble de matériel de moindre importance scientifique a été laissé au propriétaire dans l'éventualité d'une petite exposition à la mairie de Néron. Sinon, conformément aux instructions du Sra, tous les artefacts non associés à l'accident d'avion ont été éliminés à la déchetterie. Tout le matériel non lié à l'accident (période moderne ?) a été remis au service d'Archéologie préventive du Département d'Eure-et-Loir.

Andrew Fracchia

PIERRES

Le Petit-Murger

Le diagnostic archéologique effectué en juillet 2022 sur la commune de Pierres (Eure-et-Loir) au lieu-dit le Petit-Murger, n'a pas permis de mettre en évidence la présence de vestiges montrant la présence d'un site archéologique conservé. Les vestiges consistent essentiellement en

fossés parcellaires, rattachables pour partie à la période moderne ou contemporaine.

Annette Bailleux

Le gisement a été diagnostiqué par Annette Bailleux en 2013 sur une surface de 256 300 m². À cette occasion, des constructions en terre ont été reconnues (Bailleux 2014, Coussot et alii 2015). Deux arrêtés de prescriptions de fouilles sur des surfaces de 1,5 hectares chacune ont été pris par le service régional de l'Archéologie (sites 39-1 et 39-2), la fouille a débuté par le site 39-2 (voir plan).

Une équipe maîtrisant les problématiques liées à la fouille de vestiges de constructions en terre crue a été constituée, afin de mettre en place une méthode de fouille adéquate. L'équipe a été renforcée par des agents néolithiciens régionaux.

La fouille a débuté au mois d'avril et s'est terminée la première semaine d'octobre 2022. La prescription englobait une carrière médiévale et une butte allongée d'une cinquantaine de mètres de longueur. Une dizaine de fenêtres de nettoyage ont été ouvertes, mais la fouille a été partielle.

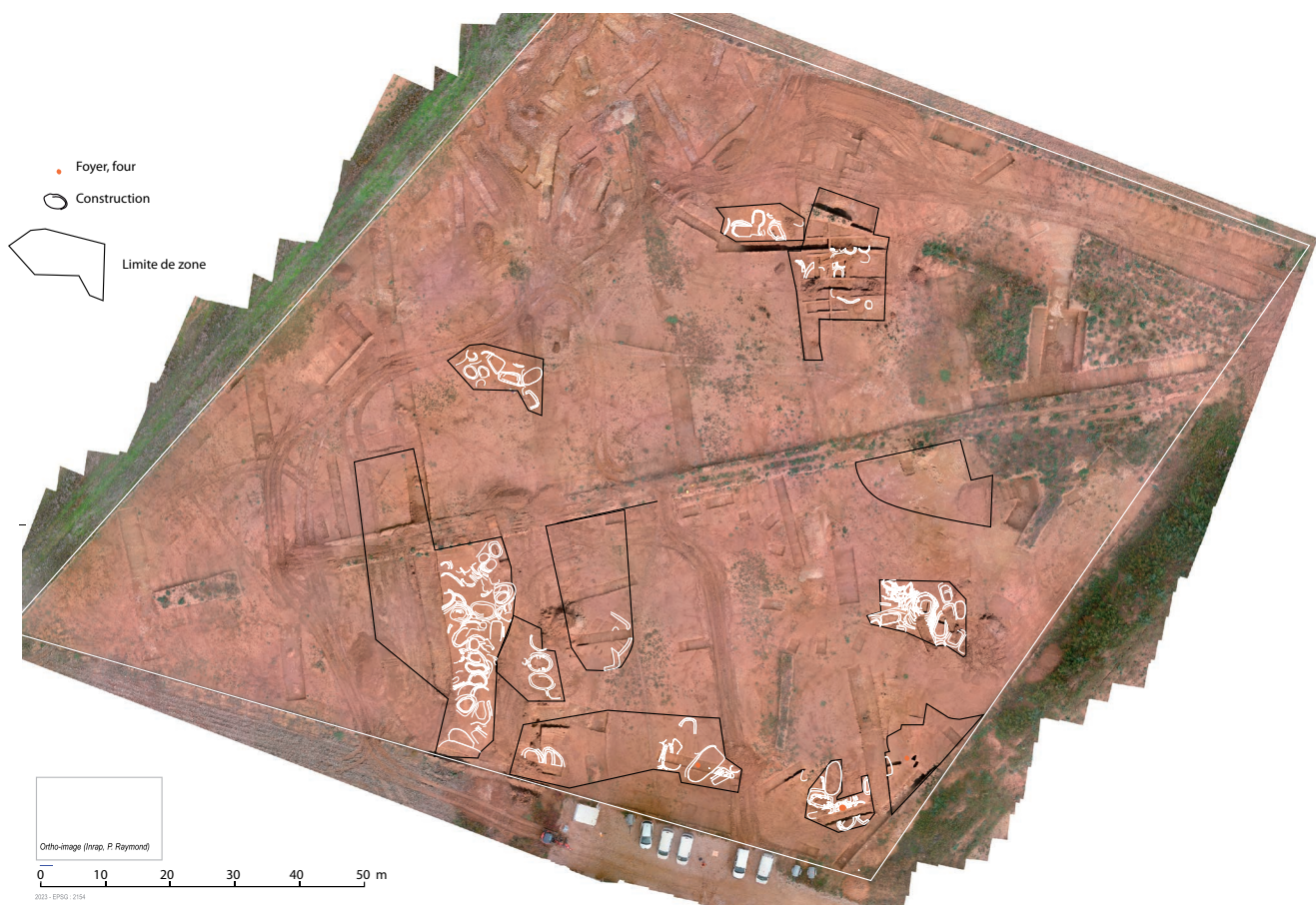
La fouille a livré des bâtiments en terre crue. Leur mode de construction est la bauge pour les murs et des pavés de terre façonnés, de forme légèrement cubique et avec des modules situés autour de 10 à 12 cm. Aucun poteau fondé pour support n'y a été rencontré. La dernière phase d'occupation reconnue est en revanche construite sur poteaux porteurs. Ni l'élévation ni le sol n'ont été reconnus. La construction n'est pas encore datée. Les constructions

mis en évidence ont systématiquement été arasées sur le sol intérieur, puis suivant les périodes, recoupées ou scellées par d'autres constructions. Des analyses géomorphologiques avaient été réalisées lors du diagnostic, celles de la fouille sont en cours.

Les plans de bâtiments les plus anciens identifiés sont de forme quadrangulaire. Ils mesurent 5 à 6 m de longueur, pour 4 à 5 m de largeur. Une entrée a été observée sur le côté. Certains paraissent avoir eu dans leur intérieur une sole de foyer, une construction comprenait un four.

Les constructions de forme quadrangulaire avec quelques variantes couvriraient tout le Néolithique moyen. Elles sont représentées dans toutes la partie est du décapage et semblent oblitérées par des phases plus récentes dans la partie sud. Ces aménagements sont systématiquement fondés sur le calcaire, même lorsqu'ils recoupent des bâtiments plus anciens.

Les formes de bâtiments les plus nombreuses sur cette fouille sont à plan ovale. Leurs dimensions externes ne dépassent pas les 6 x 5 m. Contrairement à la phase précédente, elles sont organisées en rangée, axées tantôt Est-Ouest, tantôt Nord-sud. Elles semblent là aussi être fondées sur le calcaire, soit après décapage des sédiments superficiels, soit en tranchée. Elles pourraient être attribuées au Néolithique récent.



Prasville (Eure-et-Loir) la Fosse Blanche : plan général de la fouille. (P. Raymond Inrap)

Les bâtiments de forme quadrangulaire à extrémités en abside sont très rares sur cette phase de l'intervention. Ils sont construits sur le calcaire après décapage de la terre arable, puis sur « plateforme » après déconstruction et nivellement des édifices antérieurs. Ils pourraient être associés au mobilier céramique daté du Néolithique final découvert principalement en nappe.

Les bâtiments de plan en « ampoule » ont exclusivement été retrouvés dans la partie nord de l'intervention. Ils constituent notamment la « butte allongée » mise en évidence au décapage. Le mobilier datant retrouvé en association est attribué à la fin de l'âge du Bronze.

Le mobilier associé est rare. Il est surtout incorporé à la construction même, en tant que liant. Il peut être également à l'état de fragments, coincé entre le mur et le sol. Il a le plus souvent été découvert déconnecté de tout aménagement, en nappes.

L'étude du mobilier céramique a concerné un corpus de 3 300 tessons, (34 900 g), comportant 1 080 éléments

typologiques. Au moins cinq périodes antérieures à notre ère ont été mises en évidence, s'échelonnant du Néolithique moyen 1 à la fin du Bronze final et peut être l'âge du Fer. Sept datations ¹⁴C ont été obtenues, dont six couvrent le Néolithique final

La partie ouest a été anciennement décapée. Des installations alto médiévales y ont été retrouvées. Il s'agit notamment d'alignements de poteaux formant des palissades. Ce dispositif serait à usage agricole.

Tony Hamon, Michel Tauveron

BAILLEUX A., BAILLEUX G., COUSSOT C., CREUSILLET M.-F., HAMON T., VAILLE V., WATTEZ J., WEDAJO B., 2014, *Eure-et-Loir (28), Prasville, « la Fosse Blanche »* : rapport d'opération, Pantin : Inrap, 193 p.

BAILLEUX, G., BAILLEUX A., COUSSOT C., HAMON T., LETHROSNE H., WATTEZ J., 2015, *Prasville (Eure-et-Loir), la Fosse Blanche - tranche 3. Habitat stratifié en terre crue au Néolithique final en Beauce* : rapport d'opération, Pantin : Inrap, 277 p.

Moyen Âge

ROUVRES

Place de l'Église Saint-Martin

Époque moderne

Le diagnostic réalisé à Rouvres, place de l'Église Saint-Martin, a eu lieu entre le 28 mars et le 7 avril 2022. Quatre sondages ont été réalisés à l'emplacement d'un projet de drain autour de l'église, motivé par la nécessité d'assainir le bâtiment en proie à l'humidité et aux infiltrations d'eau. Ils longent les murs extérieurs de l'église et se situent à l'entrée de la nef centrale (T4), le long du collatéral sud du XVI^e s. (T3 et T2), et à l'est de la sacristie du XIX^e s. (T1).

L'église est localisée dans le lit majeur de la Vesgre. Les ouvertures documentent un substrat de craie blanche, fine et tendre, recouverte de limon argileux orangé à brun. La présence de couches de galets de silex et de graviers dans l'emprise du sondage 2 (T4), entaillées d'une incision probablement d'origine naturelle, comblée d'un apport massif de silex, suggère l'existence d'un ancien cours d'eau, plus précisément d'un ru à caractère torren-

tiel. Ses contours ne sont pas connus avec précision, mais sa largeur est de l'ordre de 5 m au maximum. Il semble s'orienter dans l'axe de la nef centrale, en passant en dessous. La présence en surface du comblement de quelques artefacts non roulés attribuables au XIII^e s. suggère un abandon contemporain ou postérieur à cette date, ce qui n'est pas sans interroger sa relation à l'église présumée des XI^e-XII^e s.

Aucun vestige direct de cette dernière n'a été mis en évidence. Toutefois, la présence d'inhumations des XI^e s. - premier quart du XII^e s. mises au jour devant la nef centrale et à proximité du chevet et la mention d'une église à Rouvres au moins depuis 1090, rendent tout à fait envisageable qu'un édifice de culte ait existé antérieurement, bien que ses traces nous échappent entièrement pour l'heure. Le cimetière prenant place près du chevet, fouillé très partiellement dans le cadre du diagnostic, a livré des tombes de type anthropomorphe (dont une de façon avérée se caractérise par deux banquettes latérales et un creusement inférieur ménageant une encoche céphalique). Considérant l'hypothèse d'un ru torrentiel formé au XIII^e siècle, et son éventuelle orientation, il apparaît probable que l'édifice de culte contemporain de ces inhumations ait pu être dévasté par une inondation et nécessiter une reconstruction.

Les données issues de l'intervention tendent à aller dans ce sens : en effet, le sondage effectué au pied de la façade de la nef centrale permet de caler les fondations de cette partie de l'édifice (lesquelles couvrent une inhumation des XI^e-XII^e s.) au XIII^e s. Cette datation s'accorde avec l'aspect des ouvertures du bâtiment côtés nef et chevet, et autorise à considérer cette partie de l'édifice comme relevant d'un tout homogène postérieur à l'aban-



Fig. 1 : Rouvres (Eure-et-Loir) place de l'Église Saint-Martin : sépulture F9 de type anthropomorphe. (Maryse Parisot, Inrap)

don du ru du XIII^e s. Quant à la base du clocher actuel, certains indices convergents suggèrent également son édification à cette date. Cette construction s'accompagne d'une entreprise de remblaiement massif de la partie occidentale affectée par la Vesgre et marquée naturellement par un pendage sud/nord. Parallèlement, il semble probable que la limite nord du cimetière a été déplacée au sud du nouveau bâtiment où la densité des inhumations calées entre le XIII^e et le XVI^e s. apparaît relativement forte.

Postérieurement, l'église et ses extérieurs subissent des changements majeurs vers 1565 avec l'édification d'un collatéral au sud de la nef principale, d'une tourelle d'escalier dans son prolongement et d'un clocher nouvellement aménagé sur d'anciennes bases, le tout dans un style renaissant très soigné. Ces constructions s'accompagnent d'une nouvelle entreprise de remblaiement qui touche cette fois tous les secteurs (selon une amplitude variable), le tout amenant progressivement à réduire la déclivité du terrain en exhaussant le niveau du sol.

Les remblais qui prennent place à l'ouest de l'entrée de l'église renvoient à deux phases distinctes calées entre la fin du XVI^e s. et le milieu du XVIII^e s., avec entre les deux, la présence de deux inhumations du XVI^e s. qui rendent compte de l'usage ponctuel de cet espace en tant qu'aire sépulcrale.

Le percement de ces remblais par une (ou deux) fosse(s) de coulée destinée(s) à la fabrication de cloches est alors notable. L'appréhension de la dynamique d'utilisation et de comblement des vestiges rencontrés et partiellement fouillés met en avant la complexité de compréhension de l'organisation des strates sans recourir à l'hypothèse de faits successifs. Ces derniers peuvent certes relever de la fabrication non simultanée de deux cloches lors d'une même phase de chantier, mais suivant une autre grille de lecture, ils interrogent la possibilité que se juxtaposent, tout ou partiellement, deux fosses à deux siècles d'intervalle, avec en sus des éléments mobiliers non en



Fig. 2 : Rouvres (Eure-et-Loir) place de l'Église Saint-Martin : vue des vestiges de destruction d'un moule à cloche en cours de fouille au sein de la fosse de coulée F14. (Maryse Parisot, Inrap)

place qui indirectement pourraient relever d'une troisième fosse de même fonction datée du XIII^e s. : considérant la construction du clocher renaissance en 1565, ainsi que la date de fabrication de la cloche actuellement en place en 1760 et la logique stratigraphique, cela place les vestiges in situ associés à la fonderie de cloche entre 1565 et 1760. Les éléments résiduels renverraient, lors de la (re) construction de l'église au XIII^e s. selon sa configuration actuelle, à d'éventuels vestiges de fonderie de cloche contemporains du bâtiment. Certaines maçonneries plaquées contre la façade de l'église sont à associer à quelques aménagements d'entrée, ou porche.

Enfin, vers 1820, l'église est agrandie selon la configuration qu'on lui connaît à ce jour, avec un collatéral au nord de la nef principale, l'adjonction d'une chapelle au nord-est et d'une sacristie au sud-est. Les sondages réalisés ne documentent que les fondations de cette dernière. Ils rendent également compte d'un remblaiement conséquent du secteur à l'est de l'église, sans doute pour parachever le nivellement de la zone entrepris progressivement depuis le XIII^e s.

Maryse Parisot

Âge du Fer

Époque contemporaine

TOURY Le Rogeret

Époque moderne

Le diagnostic archéologique réalisé en janvier – février 2022 à Toury le Rogeret constitue la deuxième tranche d'opération sur le projet de construction de bâtiments logistiques. Il a porté sur une emprise prescrite de 17,8 ha. 35 tranchées ont été réalisées. Les découvertes concernent principalement la période protohistorique, avec des structures en creux, assez riches en mobilier céramique, dont l'attribution chronologique au Hallstatt final est homogène. Les faits mis au jour, trous de poteau, silos, fosses, sont très isolés les uns des autres, même si leur contemporanéité semble attestée par l'étude du mobilier. Ils montrent une occupation lâche, couvrant une grande surface et comptant plusieurs petits noyaux d'occupation. La même impression avait été laissée par la première tranche de diagnostic, pour cette période de la fin du

premier âge du Fer. Les périodes du Néolithique et de l'Antiquité sont représentées, quant à elles, par du mobilier isolé. La période moderne ou contemporaine voit une activité d'extraction de calcaire se développer sur un petit périmètre, près de la voie dite « Chemin des Vaches ». De nombreuses fosses ponctuelles, de dimensions assez restreintes pour supposer un creusement manuel, ont été mises au jour. Elles sont remblayées rapidement sans servir de dépotoir. À proximité, les fondations en béton d'un petit édifice ont également été observées.

Grégoire Bailleux